

 \ll Ouvrez les bras au changement mais ne laissez pas s'envoler vos valeurs. $\!\!\!>$

Le Dalaï-Lama

L'ANNÉE DE LA TRANSITION

2018 a été marquée par des changements importants qui, comme tous les changements apportent son lot d'incertitudes et de déstabilisation. Pour autant, une nouvelle direction amènera un regard neuf et un nouveau dynamisme de manière à poursuivre le travail entamé et faire face aux nombreux enjeux et défis auxquels sera confrontée l'association Première ligne durant ces prochaines années.

Martine Baudin a quitté l'association, après plus de vingt ans de travail dans la réduction des risques liés à l'usage de drogues, dont huit ans de direction. Avec les équipes de terrain, elle a développé de nombreux partenariats qui sont, sans aucun doute, l'une des clés de voûte indispensables afin de continuer à documenter, alerter et prendre position en faveur des personnes les plus vulnérables, les plus touchées par les questions de précarité et d'isolement, associées à une consommation de produits psychotropes. En effet, l'usage de drogues appelle, aujourd'hui plus que jamais, à réfléchir sur les questions des Droits de l'homme et de la dignité de chacun, bien au-delà des réponses sanitaires qui ont été le ciment du travail de réduction des risques à Genève depuis 1991. Les usagers de drogues ont des besoins similaires aux autres citoyens et les réponses qui doivent leur être apportées doivent rejoindre celles données à chacun d'entre nous. La demande de droits ouverts, d'accès aux soins ou encore d'un droit au logement doit être considérée en regard de l'inexistence de ces droits fondamentaux et non en lien avec les consommations de drogues licites et ou illicites.

En 2018, les dispositifs de l'association Première ligne ont vu leur succès en termes de fréquentation arriver à des limites qui requestionnent les besoins financiers et les ressources humaines nécessaires dans leur exercice quotidien. Le développement du travail en réseau et la diversité des partenariats démontrent l'évolution des besoins des personnes usagères de drogues, des pratiques de consommations et des profils des consommateurs, qu'ils soient dans des consommations dites problématiques ou d'ordre récréatif.

Le Quai 9 qui reste aujourd'hui le pilier de l'association Première ligne, est une structure incontournable à Genève. Son efficacité tout comme sa légitimité ne font plus l'objet d'interrogations et cela même si demeurent toujours quelques détracteurs hostiles à toute consommation de stupéfiants.

Son lien avec les personnes usagères de drogues, en consommation plutôt problématique de substances légales et illégales, demeure l'outil de travail principal. Le Quai 9 représente un lieu de référence, d'appartenance et de rencontre pour les usagers souvent dépourvus de repères. Les problématiques associées à la consommation, en lien avec une précarité grandissante mettent à mal, et nous l'observons, le quotidien des usagers de notre structure, ce qui a pour conséquence directe, des attitudes et passages à l'acte se traduisant parfois par de la violence. C'est ce à quoi nous avons dû faire face au cours du premier semestre 2018. Les évènements constatés nous ont contraint à devoir fermer la structure durant quelques jours de manière à redonner à l'équipe un laps de temps pour souffler, réfléchir et imaginer comment poursuivre.

Nuit blanche? reste la seule action de Réduction des Risques en milieu festif, structurée, connue et extrêmement visible sur la partie romande de la Suisse. Elle mène un travail toujours plus étendu sur la question de la consommation de substances psychoactives en milieu festif et de manière récréative ou considérée comme occasionnelle. Les nombreuses sollicitations de la part des organisateurs du milieu festif ainsi que la multiplication des substances (notamment les NPS) ont entraîné une charge de travail supplémentaire qui vient réinterroger le montant des subventions allouées à ce dispositif actuellement. Au-delà des actions initiales de terrain, Nuit blanche? se développe également, avec la concrétisation de projets: le Drug Checking, en construction depuis de nombreuses années, mais aussi l'ouverture d'une permanence d'accueil et d'information sans substances, #laperm, pour répondre aux questionnements autour des consommations de drogues.

Le Pôle poursuit son cheminement de manière à proposer aux usagers de Quai 9 des temps de travail adaptés à chaque situation à partir du moment où l'usager lui-même ressent le besoin de sortir, ne serait-ce que quelques temps, d'un quotidien exclusivement orienté sur la consommation.

La qualité première de ce dispositif est sans nul doute son « extrême » adaptation à chaque bénéficiaire accueilli. Les accompagnements sont menés par des professionnels chevronnés et en capacité de faire face à des situations de précarité toujours plus grandissantes. Si la question de l'insertion renvoie à des situations sociales complexes sans réponse, sans solution réelle, elle doit cependant ne pas nous éloigner de la volonté qui est la nôtre de pouvoir proposer aux usagers un suivi et un accompagnement de qualité, de manière à amorcer une perspective de mieux-être.

C'est donc avec ces constats que la nouvelle direction va entreprendre sa mission, accompagnée par un Comité bénévole engagé et mobilisé sur la défense des personnes usagères de drogues, et une équipe attentive aux besoins des usagers, motivée et mettant à disposition ses compétences au service des usagers.

TÉMOIGNAGE

« Dans la région pour construire une vie de famille. »

Abdi conducteur d'engin élévateur

Je suis originaire de Paris et suis venu habiter à Annemasse avec ma copine et ma petite fille, pour m'installer près de mes beaux-parents. A la suite de difficultés avec eux, je suis parti et me suis retrouvé à Genève. Là, j'ai appris que je pouvais consommer de manière sûre et sans représailles de la police, je prenais de l'héroïne et de la cocaïne.

« L'hôpital grâce à Quai 9 »

En 2013, j'ai commencé à m'injecter dans l'aine et ma santé s'est altérée. Un jour, Marcus a regardé mon état qui lui a semblé assez grave. Il m'a convaincu d'aller à l'hôpital et j'ai accepté de partir en ambulance. Marcus m'a sauvé la vie, car il s'est avéré que mon artère était sur le point d'éclater. Comme je n'avais pas d'assurance, l'équipe a cherché toutes les solutions possibles pour que je puisse être soigné. Finalement, la solution était de me faire hospitaliser à Grenoble. Après un mois d'hospitalisation et de rééducation, je suis revenu à Genève. Je suis resté dans la region, car ma petite fille de huit ans habite à Annecy, sinon je serais déjà reparti à Paris.

En 2014, cela n'allait plus, j'avais du sang dans les selles. Encore une fois, l'équipe a tout fait pour que j'aille me faire soigner. Finalement, j'ai surmonté ma peur et me suis rendu à l'hôpital de St-Julien où l'on m'a diagnostiqué un cancer du colon. Pierre est alors venu me trouver. Il m'a apporté un peu d'argent, des cigarettes et des vêtements car je n'avais rien. Il passait me voir toutes les semaines pour voir comment ça allait, mais ça n'allait pas. Il faisait tout pour que je reste à l'hôpital, stable.

Après mon hospitalisation, j'ai été placé en maison de convalescence à Vétraz-Monthoux. Là-bas, tout était payant et très cher, même les linges de bains il fallait les louer cinq euros. Pierre m'a alors pris un abonnement TV, et m'a apporté une aide financière de deux-cent cinquante euros. J'ai tout de suite dit que je ne pouvais pas le rembourser mais il m'a dit que c'était l'association qui prenait en charge, sur un fonds d'aide fait pour ça. Cela m'a permis de regarder la télévision, de m'acheter de quoi grignoter et de patienter. Je lui expliquais ce que je vivais émotionnellement car je ne prenais plus de produit et c'était difficile. Alors quand il venait, cela m'aidait, on parlait durant une à deux heures.

Et puis, j'ai dû aller me faire opérer à Annecy pour mon cancer. On m'a enlevé un bout de colon et Pierre est encore venu me voir car c'était difficile pour moi, j'étais branché de partout. Des drains, des poches, des tubes, je souffrais. Quand il ne pouvait pas venir, il m'appelait et parlait avec les médecins, comme quelqu'un de la famille. Lauriane me téléphonait aussi pour prendre de mes nouvelles. En fait, dès que je sentais que j'allais craquer par rapport au produit, je les appelais. Ils ne m'ont jamais jugé, ils me disaient que j'avais le droit de craquer, qu'il fallait juste rebondir. J'ai fais quatre écarts et j'ai pu rebondir grâce à leurs conseils.

« L'équipe, c'est comme mes frères et sœurs »

Après l'hôpital, je suis parti en famille d'accueil à Aix-les-Bains, mais cela n'a pas été une bonne expérience car ces gens ne connaissaient pas le milieu et étaient dans le jugement. Ils ne connaissaient pas le problème du sevrage, à savoir que même si on arrête, psychologiquement, ça reste. J'aurais eu besoin de voir un psychologue, j'avais besoin d'aide.

Et puis lors d'une virée en train à Bellegarde, je me suis endormi, je ne suis pas descendu du train et je me suis retrouvé à Genève. Comme j'avais un mandat d'arrêt, lors d'un contrôle je me suis retrouvé à Champ-Dollon pour deux mois.

Un jour, on est venu m'annoncer que j'avais de la visite. Je me demandais qui cela pouvait être car j'avais déjà été incarcéré et jamais personne n'était venu me voir. Là, encore une fois, le Quai 9 était présent, j'étais agréablement surpris de voir Lauriane. Une fois de plus, elle m'a remonté le moral, elle m'a dit que c'était encore une petite épreuve. Moi je pensais que le milieu n'allait jamais me lâcher mais elle m'a dit de tenir bon que l'équipe serait encore là pour me soutenir. A nouveau, j'ai bénéficié d'un soutien financier de quarante francs pour les frais.

Je pensais que Quai 9 était juste un endroit de consommation, mais je me suis rendu compte que c'était bien plus que ça. C'était un soutien moral, financier et une présence de l'équipe à nos côtés, au quotidien. D'ailleurs, lorsque je veux faire quelque chose de mal, je pense à Pierre, à Lauriane, aux membres de l'équipe qui s'inquiètent et qui, lorsqu'ils me voient, me demandent toujours ce qu'ils peuvent faire pour moi.

Alors je n'admets plus quand les autres usagers font des histoires, et qu'ils ne voient pas cette autre partie

de l'association. Malgré tout ce qu'on peut faire, il n'y a jamais de jugement, de rancune. Cela va parfois même au-delà de leurs heures de travail. Pour moi, c'est comme une deuxième famille, même mes copains ne prennent pas de nouvelles!

On ne se sent pas seul, d'ailleurs à Annecy, le chirurgien et le personnel hospitalier étaient étonnés que je sois si entouré d'acteurs sociaux. Pour moi, l'équipe, c'est comme mes frères et sœurs, je suis comme le petit frère dont il faut s'occuper, sur lequel il faut veiller. A l'époque, François aussi me disait qu'il fallait sourire à la vie, je ne vois donc plus le Quai 9 comme un lieu de consommation uniquement mais comme un lien humain.

Actuellement, je ne suis pas encore en rémission et avec la radiothérapie, mon artère s'est bouchée. J'ai donc encore une grosse opération à faire. Comme j'ai peur, je ne vais pas à Annecy, mais là encore, Luc va m'accompagner. Pour l'instant, je dors à l'abri de la protection civile. Après l'opération je compte retourner à Paris dans ma famille. Entre-temps, je vais aller à l'Apreto car ils vont s'occuper de mon dossier pour que je puisse toucher une rente d'handicapé et je vais également leur demander un traitement de substitution, la méthadone.

« Ce que vous pourriez améliorer ? ... Créer un groupe de parole mixte, usagers et collaborateurs. »

Vous pourriez créer un groupe de parole mixte, usagers-collaborateurs. Une cellule de debriefing afin de pouvoir exprimer, de chaque coté, ce qui ne va pas. Cela permettrait de poser les problèmes en cas de conflits. En tout cas j'admire le travail qu'ils font en bas, c'est pas facile et c'est pas étonnant qu'ils partent si on se comporte mal avec eux. Moi je ne pourrais pas travailler en bas.

Le mot de la fin: «...Si vous n'étiez pas là je serais mort deux fois...»

Si vous n'étiez pas là, je serais mort deux fois. Je dois la vie à l'équipe et j'en serai toujours reconnaissant.

*les prénoms sont fictifs afin de préserver la confidentialité

Témoignage recueilli par Gloria Jimenez, Secrétaire pour le Pôle, biographe et animatrice d'atelier d'écriture existentielle

LE MOT DU PRÉSID<u>e</u>NT

Première ligne a depuis sa création été une force de proposition et d'innovation dans le domaine de la consommation de drogue et de lutte pour la santé et la dignité des usagers et usagères. Chaque membre des différentes équipes et des différents comités qui se sont succédés depuis les débuts ont eu à cœur de maintenir vivace cet héritage.

Ainsi après le Bips, le Quai 9, Nuit blanche? et le pôle de valorisation c'est au tour du projet de Drug Checking de voir le jour. Basé sur une analyse des professionnels de terrain c'est grâce à un intense travail de l'ensemble de l'association, ainsi qu'une excellente collaboration avec nos partenaires étatiques, que ce projet peut voir le jour. Gageons que ce projet nous permettra de répondre encore mieux aux besoins et préoccupations des personnes consommatrices de stupéfiants.

Sur un autre plan, le travail en lien avec la précarité ne cesse de prendre de plus en plus d'importance au sein de notre association. Cela implique la création de nouveaux réseaux, des collaborations des deux côtés de la frontière, de nouvelles réflexions, mais également de nouvelles ressources. C'est un défi dans lequel se lance le comité, non pas dans une volonté de croissance effrénée, mais parce que l'expertise de Première ligne est indispensable dans ce débat afin de venir en aide de manière pertinente aux plus fragiles.

Comme annoncé, 2018 a été une année riche en changements. Une année qui a passablement mobilisé l'équipe et le comité afin de pouvoir assurer une transition fluide à la suite des différents départs et arrivées. Nous avons eu le plaisir d'accueillir

Serge Longère en tant que directeur de l'association. Au terme d'un long processus de recrutement, nous avons trouvé en lui une personne capable de reprendre le flambeau de l'innovation au service des plus précaires. C'est un nouveau souffle qui doit nous permettre de rester attentifs aux besoins des personnes accueillies et des autres dont la voix ne se fait pas encore entendre.

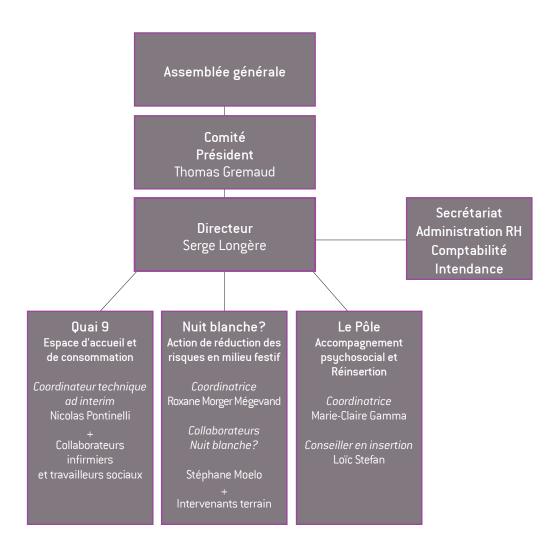
Et pour continuer dans cet élan de changement, je vais remettre ma place de président du comité. C'est avec plaisir et honneur que j'ai occupé cette place pendant les 5 dernières années. Cela m'a permis de rencontrer des personnes magnifiques, qu'elles soient usagères, collaboratrices, membres du comité ou partenaires étatiques et je me réjouis de voir les travaux entrepris se poursuivre.

Il est donc important de prendre une dernière fois la parole en tant que président pour remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour la dignité des plus faibles et avec lesquels j'ai eu le plaisir de collaborer.

18-744

Thomas Gremaud
Président

L'ORGANIGRAMME AU 1^{ER} JANVIER 2019



Un comité pour l'année 2018-2019

Engagés, soutenants et mobilisés pour la défense des personnes usagères de drogue, les membres du comité, mené par un président dynamique et disponible :

Thomas Gremaud, président sociologue

Laurence Pottu, trésorière directrice adjointe

Laurent Sauveur spécialiste communication & recherches de fonds

Marius Besson médecin-généraliste

Anne Meier avocate

Ayari Felix chargée de projets

LE COMITÉ ET LES ÉQUIPES DE TRAVAIL

(AU 31 DÉCEMBRE 2018)

Le Comité

Le Comité a renouvelé son intérêt et son engagement auprès de la direction et du personnel de Première ligne, toujours mené par un président dynamique et soutenant:

Thomas Gremaud, président, Laurence Pottu, trésorière, Marius Besson, Anne Meier et Laurent Sauveur. Bienvenue à Ayari Félix qui a été élue lors de l'Assemblée générale 2018.

Nos remerciements à Jean-Marc Guinchard qui s'est retiré du Comité.

Les équipes de travail

La direction

Martine Baudin jusqu'au 30 octobre 2018 Serge Longère à compter du 15 octobre 2018

Le service administratif et comptable

Claire-Marie Kaoual, secrétaire associative Schéhérazade Seraoui et Johane Féret - co/solutions [mandat externe]

Le service intendance

Emilienne Jayet Maneke N'Songa Pierre Desnoyers

L'équipe du Quai 9

Nadia Borel, Oulfa Bouhalfaia, Vincent Carruzzo, Luviana Dufey, Tiziana lannace, Vanessa Lehmann, Didier Mathis, Valentine Naef, Jean-Louis Nicou, Anne O'Neill, Nicolas Pontinelli (coordination technique ad interim depuis décembre 2018) et Olivier Stabile

Et ses remplaçants-es

Loïs Castellano, Tamara Chkheidze, Larry Giovo, Cassandra Grandjean, Alexandre Pesenti, David Sensibile, Nathanaël Sterenberg et Réjane Voltolini

Le médecin de la Consultation médicale du Quai 9

Dr David Schrumpf, Unité des Dépendances – Service de médecine communautaire de premier recours et des urgences (SMPR-HUG)

L'équipe de Nuit blanche?

Roxane Morger Mégevand, coordinatrice, Stéphane Moelo, collaborateur Nuit blanche?
Garance Zarn, coordinatrice ad interim, David Perrin, collaborateur terrain et projets
Et les intervenants: Maeva Barria, Marion Kirchhofer, Killian Gothuey, Vincent Pedro Ramos, Vania Rocha, Loïs Castellano, Emma Courtaigne, Fatima Laribi, Sébastien Lotterio, David Perrin et Nathanaël Sterenberg L'équipe d'intervenants du Service d'analyse de substances (Drug Checking)
Maeva Barria, Caroline Bartolini, Yasmina Brandtner, Myriam Henchoz, Karine Mucciante, David Perrin,

L'équipe du Pôle

Marie-Claire Gamma, coordinatrice du Pôle, Loïc Stefan, conseiller en insertion et Gloria Jimenez Théraulaz, secrétaire sociale. Pascaline Comte Dizier, collaboratrice, Apreto

Nathalie Rhis, Olivier Stabile, Nathanaël Sterenberg

Nos remerciements chaleureux pour leur travail engagé aux collaborateurs/trices partis-ies durant l'année 2018: Martine Baudin, Emmanuel Ducret, Gersende Bruchet, Aurélie Péter-Contesse, Mehdi Cantor, Muriel Laurent, Laeticia Castella, Amalia Sanchez, Edoardo Daverio ainsi que Donia Smida et Anaïs Casada

Aux stagiaires: Laurent Rémy (stagiaire Hets / janvier à juin 2018) et Tobie de Montenach (stagiaire PPE+/ décembre 2017 à avril 2018)

TABLE DES MATIÈRES

L'ANNÉE DE LA TRANSITION	2
TÉMOIGNAGE	3
LE MOT DU PRÉSIDENT	5
L'ORGANIGRAMME AU 1 ^{ER} JANVIER 2019	6
LE COMITÉ ET LES ÉQUIPES DE TRAVAIL (au 31 décembre 2018)	7
AXES DE TRAVAIL	g
LE QUAI 9	11
RÉSEAU & PARTENARIATS	16
NUIT BLANCHE?	24
LE PÔLE	33
PERSPECTIVES 2019 ET CONCLUSION	40
REMERCIEMENTS	42
COMPTES	44
IMPRESSUM	49

AXES DE TRAVAIL / UN TRAVAIL DE PILOTAGE POUR DES DOSSIERS EN FAVEUR DE NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS À VENIR

La direction de Première ligne a poursuivi en 2018 son travail de pilotage concernant des dossiers dont certains verront le jour concrètement en 2019 ainsi que son travail de lobbying et de réflexion pour les années à venir. En fin d'année, ce fut le temps de la transmission auprès de la nouvelle direction de l'association.

Une prise de position pour un changement de politique cantonale en faveur d'une meilleure législation pour les personnes sans droit à Genève La problématique de l'absence d'une domiciliation

La problématique de l'absence d'une domiciliation s'est présentée à plusieurs reprises dans des situations de personnes accompagnées individuellement par les professionnels engagés pour le travail d'insertion. A ce jour, à Genève, seules les associations reconnues comme un lieu d'hébergement peuvent domicilier leurs bénéficiaires au sein de leur siège juridique. Cette domiciliation permet ainsi l'obtention de mesures et prestations qui peuvent considérablement améliorer leurs conditions de vie et leur permettre de vivre dignement (hébergement, couverture santé ou assistance financière).

Ainsi, Première ligne a sollicité le Groupe sida Genève afin de réunir des constats communs et avec la volonté d'interpeller le gouvernement genevois pour une meilleure législation des personnes sans papier à Genève. L'association pour le Bateau Genève et le Contact Suisses-Immigrés se sont joints aux nombreux échanges qui ont eu lieu durant l'année 2018. Un dossier détaillé sur cette question de domiciliation a été élaboré et tente de clarifier cette thématique éminemment complexe qui s'inscrit dans des cadres juridiques et légaux tout aussi complexes, en tous les cas à Genève.

Les associations, notamment celles adhérentes du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS), seront sollicitées pour être signataires d'une première prise de position, visible durant le premier trimestre 2019.

Un traitement pour guérir de l'hépatite C qui s'adapte à chaque personne

C'est à nouveau en collaboration avec le Groupe sida Genève que Première ligne va proposer à des consommateurs/trices fréquentant le Quai 9 sans droit sur Genève de suivre un traitement contre l'hépatite C. Il s'agira de s'adapter à chaque situation et de permettre à ces personnes de suivre le traitement dans les meilleures conditions possibles. Ce dossier sera porté conjointement par le GSG et PL.

Les médecins Victor Pécoul et Mathieu Rougemont en seront les médecins-référents.

Un service d'analyse de substances psychoactives

A Genève, rappelons que ce service d'analyses est très attendu depuis des années. L'autorisation pour détention de produits illicites est enfin arrivée au début du mois d'août 2018, délivrée positivement pour l'association Première ligne, gestionnaire du projet global, et pour l'Unité de Toxicologie et Chimie Forensiques des HUG qui fera les analyses des échantillons pour le dispositif en stationnaire. Après un certain nombre de clarifications et de modélisations de la collaboration avec différents partenaires, ce service pourra démarrer au printemps 2019.

Nous nous réjouissons ainsi, d'offrir ce service qui rejoindra les services d'analyse déjà existants en Suisse allemande, dans les cantons de Berne, Zürich et Bâle.

Un lieu d'accueil social, hors de la consommation Les événements difficiles vécus au Quai 9 durant le premier semestre de l'anneé 2018 (voir chapitre Quai 9) ont fait émerger de nouveau le projet d'un lieu d'accueil social, hors de la consommation. En 2015, celui-ci avait fait l'objet d'une première ébauche écrite, présentée au magistrat M. Poggia, qui n'avait malheureusement pas donné de suite, par manque de moyens financiers.

L'association Première ligne doit par conséquent s'atteler à retravailler et affiner ce projet, toujours en regard des besoins des personnes usagères de drogues et en complémentarité avec les prestations proposées au Quai 9 d'une part. D'autre part, ce projet a été pensé initialement « inter-institutionnel » avec l'apport financier et/en ressources humaines de plusieurs institutions genevoises œuvrant, soit dans le champ des addictions, soit dans le champ de la précarité. Ce travail de réflexion et de partenariat va être mené durant l'année 2019. Le financement de démarrage et de fonctionnement annuel nécessitera une réflexion de fond, avec les partenaires étatiques également. Nos interlocuteurs de la Direction Générale de la Santé (DES) et de l'Action Sociale (DCS) ont marqué un intérêt à cette idée de projet.

Une étude Quai 9

L'association Première ligne avait mandaté la Haute Ecole de Travail Social (HETS, Genève) pour mener une étude portant sur la situation sociale et économique des personnes usagères du Quai 9.

Réalisée en immersion dans le lieu, à l'aide d'une approche par questionnaire, cette étude a été effectuée pendant le second semestre 2017 et finalisée en mai 2018. Le rapport final a été livré au printemps 2018 aux autorités genevoises et est disponible sur le site de l'association Première ligne (www.premiereligne.ch). Cette étude a démontré plusieurs niveaux de désaffiliation, en documentant les parcours et les besoins socio-sanitaires des personnes fréquentant le Quai 9. Elle relève également l'importance de l'accueil au Quai 9 et du lien instauré et durable avec les professionnels. Cette étude met en avant l'intérêt d'un accueil universel et d'un travail sur des problématiques transversales quelles que soient les nationalités.

Nous remercions ici une nouvelle fois l'équipe de chercheurs du Centre de recherches sociales de la Haute Ecole de Travail Social (HETS, Genève) - Laurent Wicht, Jérôme Mabillard, Laure Scalambrin et Ann Tharin pour son engagement et cette belle collaboration.

Des recherches de fonds

La recherche de fonds s'est poursuivie, tant pour tenter d'équilibrer le budget annuel que pour des nouveaux projets spécifiques. La prudence dans la gestion financière quotidienne ainsi que le soutien de CHF 100'000.— d'une fondation privée nous a permis de finalement terminer l'année 2018 dans les meilleures conditions possibles.

La Direction de l'Action sociale, alors encore sous l'égide du Département de l'emploi et de la santé, nous a renouvelé son soutien à fin 2017 en nous octroyant une enveloppe de CHF 50'000.-- destinée au travail d'insertion mené par le Pôle, en étroite collaboration avec les professionnels du Quai 9.

Une association, souhaitant rester anonyme, nous a également versé une donation de CHF 50'000.-- pour le travail d'insertion. Nous tenons à la remercier pour ce précieux soutien.

Enfin, le Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie (Fonds Drogue) nous a octroyé la somme de CHF 21'746.-- pour le projet de Service d'analyse de substances psychotropes qui sera réaffecté au budget 2019 pour ce même projet.

Cependant, en perspective du prochain plan quadriennal, nous devons mettre en avant, auprès de nos interlocuteurs, la nécessité de financements complémentaires en lien avec une accentuation de l'activité initiale et de la diversité des besoins des consommateurs de drogues.

Le deuxième espace de consommation en Suisse romande

Comme de nombreux partenaires lausannois et vaudois, le Quai 9 attendait de partager son expérience et son expertise avec une deuxième salle romande. C'est chose faite depuis le 1er octobre 2018. En effet, la structure d'accueil Le Passage de la Fondation ABS s'est transformée et offre désormais un espace de consommation

Cette nouvelle salle de consommation à moindre risque en Suisse romande vient souligner, si besoin était, que ce type de structure est un outil complémentaire à ceux déjà existants (soins et accès aux traitements de substitution). Elle vient rappeler également que les pratiques injectables n'ont pas disparues et qu'une salle de consommation reste un observatoire de cette pratique qui demeure la plus dommageable sur un plan sanitaire. Un espace sécurisé est indispensable pour continuer à limiter les dommages liés à l'usage de drogues. Nous souhaitons aussi repréciser qu'une salle ou espace de consommation n'a pas pour vocation d'éradiquer les transactions de rue, ni à faire disparaître les dealers. Elle se doit néanmoins de participer à améliorer la situation pour le voisinage qui peut se retrouver confronté à des consommations dans la rue, dans des lieux inadéquats. Elle participe ainsi à instaurer un dialogue entre les professionnels, les riverains et l'ensemble des acteurs d'une ville afin de trouver des solutions acceptables pour tous face aux questions de consommation de drogues légales et illégales.

Un Collectif francophone des salles de consommation de drogues

Une convention de partenariat a été signée le 12 avril 2018 à Paris. Cinq villes sont concernées pour quatre pays (association Gaïa-Paris et association Ithaque-Strasbourg pour la France, Abrigado-ville de Luxembourg pour le Luxembourg, association Première ligne-Genève et fondation ABS-Lausanne pour la Suisse). Depuis, s'est ajoutée la fondation Tadam à Liège qui a ouvert la première salle de consommation belge en octobre 2018.

Ce collectif a la volonté commune de continuer à plaider en faveur des mesures de réduction des risques liés à l'usage de drogues, à en multiplier les outils en s'appuyant sur l'expertise des salles de consommation existantes et à soutenir tout projet visant à mettre en place de nouvelles salles de consommation ou espaces de consommation dans l'espace francophone.

LE QUAI 9 / ESPACE D'ACCUEIL ET DE CONSOMMATION

Quelques chiffres pour illustrer le bilan 2018 de Quai 9

152

nouvelles personnes inscrites

45'871

consommations pour 889 personnes différentes

44%

de consommation par voie intraveineuse, dont 48% d'héroïne

21%

par sniff, dont **56**% d'héroïne

35%

par inhalation, dont 77% d'héroïne

615

soins donnés (une moyenne de 1,7 soins par jour)

33

appels au 144

Activités Quai 9

Le Quai 9, comme nous l'avons souligné, a vécu une année 2018 intense, réinterrogeant de fait au-delà des prestations fournies la place d'un accueil social au sein de cette structure ouverte en décembre 2001, au plus près des besoins et demandes exprimés par les consommateurs.

La mise en place d'une nouvelle porte d'entrée pour les utilisateurs/trices du Quai 9 a entraîné la stagnation encore plus durable de groupes de personnes usagères de drogues au-devant du périmètre des locaux. D'autre part, nous avons pu observer, sur plusieurs années, un déplacement progressif de la « scène », ou « zone de deal », de la place de la Rotonde (devant la Gare Cornavin) jusqu'aux abords immédiats du Quai 9.

On peut y retrouver des personnes utilisatrices du lieu, des personnes mises à distance du lieu pour des durées variables, des personnes ne consommant pas forcément au Quai 9 mais fréquentant le « milieu » des consommateurs.

Se jouent et se déjouent alors des relations autour de la vente et de l'achat du produit, des relations sociales éminemment indispensables à tout être humain, le tout sur un espace public qui n'appartient pas à Première ligne mais que personne ne gère réellement.

La présence constante et parfois massive de ce public a entraîné des événements de violence qui ont mis à mal le fonctionnement du Quai 9, mais surtout la protection des professionnels et des usagers eux-mêmes. Ainsi, la direction a décidé de fermer les portes du Quai 9 pendant une dizaine de jours début juin 2018. Durant cette période, l'équipe a engagé

un processus de réflexion afin de trouver le délicat équilibre entre la nécessité d'offrir la possibilité aux usagers de disposer de leur lieu de rencontres et d'échanges dans l'espace public et l'impératif pour notre association de mettre à disposition un véritable espace d'accueil et de consommation sécurisé pour les usagers et le personnel. Il aura aussi fallu travailler et interpeller différents partenaires afin de s'assurer d'une réouverture dans des conditions plus sereines. Policiers cantonaux et municipaux, agents de sécurité, représentants étatiques ont été sollicités, la question de l'existence d'un lieu au sein de notre cité pour les personnes usagères de drogues, en situation de précarité et consommant des drogues illégales, ne pouvant en aucun cas être « l'affaire » que d'un seul acteur.

C'est une problématique qui doit se travailler en concertation avec un certain nombre d'acteurs de la ville de Genève mais aussi et surtout en concertation avec les usagers eux-mêmes. Première ligne ne peut pas gérer seule cette situation mais doit être une force de proposition pour améliorer la vie au quotidien de tout un chacun.

Bien que le Quai 9 ait réouvert ses portes, la question de la gestion de cet espace public, au milieu d'un carrefour, dérangeant certains, stigmatisant encore plus les personnes usagères de drogues ou entraînant une indifférence pour d'autres, demeure entière. C'est un vaste chantier pour 2019.

Consommations journalières

L'offre d'un accueil et d'un espace sécurisé de consommation reste le cœur de cible du Quai 9, l'année 2018 a vu un taux de fréquentation toujours très important.

Quelques chiffres

En 2018, nous avons comptabilisé 45'871 passages au sein de la salle de consommation du Quai 9, pour un accueil de 889 personnes différentes. Si le nombre de consommation a baissé par rapport aux années de fortes augmentations (2014 à 2017), il retombe au niveau de la période des années 2011 à 2013. Notons cependant que cette baisse peut aussi s'expliquer par la fermeture du Quai 9 pendant 10 jours alors que la fréquentation journalière de la salle de consommation était au plus haut (180 passages par jour).

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
49'894	46'447	46'240	45'669	48'615	48'726	54'181	49'126	45'871

Si l'on prend le nombre annuel moyen de passages par consommateur ayant fréquenté la salle de consommation, on constate que depuis 2015 ce nombre dépasse les 50 passages alors que pour les années précédentes il ne dépassait pas les 40. Cette augmentation significative du passage annuel moyen confirme que s'il y a moins de personnes différentes qui viennent consommer au Quai 9, leur consommation est augmentée. Notre hypothèse d'une consommation répétée comblant le désœuvrement et l'ennui semble se confirmer, en lien avec une dépendance plus soutenue, une accoutumance au produit et une situation d'errance.

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
34,2	36,8	39,7	40,5	39,9	51,2	57,6	54,3	51,6

Concernant les modes de consommation, nous ne constatons pas d'évolution significative par rapport à 2017. L'injection est toujours le mode le plus pratiqué, quoiqu'en faible diminution (43,83% contre 40,15%). Le sniff diminue aussi légèrement (20,52% contre 23,38%), alors que l'inhalation est assez stable (35,6% contre 36,46%). Concernant ce dernier mode, il est certain que le pourcentage serait plus élevé si nous disposions de plus de places d'inhalation. Avec 4 places disponibles toutes les 30 minutes, nous sommes contraints à régulièrement devoir refuser des fumeurs.

Au sujet des produits consommés, l'héroïne reste le premier des produits utilisés au Quai 9. On constate par rapport à 2017 une baisse significative de la consommation d'héroïne par injection (47,44% contre 55,72%). En revanche, cette consommation augmente au niveau du sniff (55,75% contre 45,94%) et reste très élevée concernant l'inhalation (77,43% contre 78,30 %).

Toujours par rapport à 2017, la consommation de cocaïne par injection est en légère augmentation (13,81% contre 10,62%). Elle a pratiquement doublé depuis 2015 (7,41%), année où l'on avait assisté à une chute significative par rapport à 2014 (16,63%).

Nouveauté en 2017 (0,52%), le Sevre-Long® prend une place significative en 2018 au niveau des produits injectés (4,98%!). Le Sevre-Long® se présente sous la forme de comprimés de morphine à libération lente. Prescrit comme produit de substitution, il est prévu pour être consommé par voie orale mais est détourné par certains consommateurs qui broient et dissolvent les comprimés dans le but d'injecter la solution en intra-veineuse. L'opération est particulièrement délicate puisqu'il faut éliminer par extraction à chaud la cire d'enrobage (gélatine). Un avis de toxicologie et de pharmacologie clinique a été requis auprès des HUG par notre médecin, le Dr David Schrumpf. Les spécialistes recommandent une extraction à froid et l'emploi d'un système à deux filtres contigus (0,8um puis 0,2um). L'année 2019 nous dira si le Sevre-Long® va, tel le Dormicom®, s'installer de manière significative dans la panoplie des consommateurs du Quai 9 ou s'il s'agit d'un phénomène de mode passager.

Comme les années précédentes, l'automate à seringues se révèle être un outil de dépannage nécessaire et très pertinant durant les périodes de fermeture. Durant l'année 2018, 9'968 boîtes ont été délivrées (contre 6'938 boîtes en 2017). Depuis les quelques jours de fermeture, en juin 2018, l'automate reste accessible durant les heures d'ouverture du Quai 9. Cela évite aux usagers sanctionnés de faire pression sur le personnel du centre ou d'autres usagers pour obtenir du matériel d'injection neuf. Ce nouvel outil nous laisse penser qu'un certain nombre de consommateurs privilégie de venir chercher du matériel ici et ne pas s'attarder dans un lieu qui par ailleurs peut être source de stress (présence policière, deal, visibilité de par l'emplacement).

Etude sur le profil des usagers du Quai 9

L'étude de l'HETS (voir supra) a mis en lumière un profil plus détaillé des usagers de drogues fréquentant le Quai 9. Même s'ils ont en commun le fait de consommer différents types de substances psychoactives, leurs situations économique et sociale sont bien différentes : cela va, pour ne parler que des deux extrêmes, de l'individu intégré à la personne en pleine désaffiliation.

Au-delà de leurs différences, les usagers du Quai 9 valorisent fortement les missions de réduction des risques sanitaires, mais aussi le soutien social prodigué dans le cadre du Quai 9.

Ainsi, une quasi-unanimité se dégage sur l'importance de pouvoir accéder à un lieu comme le Quai 9 pour réduire les risques sanitaires liés à la consommation de drogues.

Bien plus, l'importance du Quai 9 comme support de soutien social est largement plébiscité par l'ensemble des visiteurs du lieu. Pour les individus les plus précarisés ce soutien prend une forme essentielle qui s'apparente dans certains cas à l'aide à la survie.

Enfin, les résultats de l'étude permettent d'infirmer aussi l'hypothèse, souvent soulevée par certains politiques, d'un éventuel tourisme de consommation autre que celui lié à la force d'attraction du principal centre urbain de la région du Grand Genève.

Les résultats de l'étude nous confortent dans nos missions et dans notre postulat de base de l'accès universel à nos structures. Tout individu consommateur de drogues doit avoir accès au Quai 9 et au Pôle afin de recevoir les prestations essentielles à la non péjoration et à l'amélioration de sa situation sanitaire et sociale

Nouveaux outils de travail

En janvier 2018, un espace distinct d'entretiens a été créé au sein de la salle d'accueil du Quai 9. Il permet de préserver la confidentialité de certaines discussions (inscriptions, recadrages, situations émotionnelles...) tout en offrant la possibilité au professionnel impliqué de garder un œil sur les autres activités du lieu. Non encore opérationnelle, une nouvelle fenêtre-guichet a été installée pour permettre aux usagers sanctionnés ou non-inscrits au Quai 9 d'avoir un accès facilité au matériel de consommation. Elle devra permettre aussi de préserver les liens ou de les créer.

Nouvelle fenêtre-guichet pour l'échange de matériel et distribution pour les personnes mises à distance ou non-inscrites au Quai 9 L'une des fenêtres donnant sur la cour intérieure a été modifiée afin qu'elle puisse servir de "guichet" pour l'obtention de matériel de consommation (échange et vente) pour des personnes mises à distance du lieu, quelles qu'en soient les raisons. Cette fenêtre-guichet permettra de maintenir ou de rétablir des liens. Le début d'année 2019 permettra de modaliser le cadre de travail pour gérer cette nouvelle prestation et d'en évaluer l'impact.

Quelques perspectives 2019 pour le Quai 9

Outre la réflexion sur le projet d'un 2º lieu d'accueil social, hors de la consommation, le Quai 9 doit continuer à maintenir ses activités dans les meilleures conditions, tenir compte de pratiques de consommation qui émergent et ou qui prennent plus d'ampleur. Notre structure doit être en capacité de réajuster ces réponses et ses modalités de fonctionnement et de tenir compte des besoins exprimés.

La question de former des usagers pairs pour la distribution de matériel ou pour d'autres tâches leur permettant de participer au fonctionnement du lieu devra continuer à être travaillée, avec également des nouvelles expérimentations. Un focus doit être mis sur la responsabilisation du lieu et de ses alentours par les usagers eux-mêmes. C'est dans cette volonté que des temps de rencontre, durant les heures d'ouverture, avec les personnes fréquentant le Quai 9 ont été mises en place à la fin 2018. A l'instar du « Conseil consultatif des usagers » qui a été mené au sein du Quai 9 pendant de nombreuses années, ces temps de rencontre ont l'objectif de donner une place et une parole aux personnes usagères de drogues.

Bilan du VCT

Si l'incidence du VIH chez les usagers de drogues a pu diminuer grâce notamment aux mesures de réduction des risques mises en place depuis les années 80, l'hépatite C reste un enjeu majeur, avec une prévalence d'environ 30% chez les usagers de drogues, selon les sources. Ainsi, nos entretiens et questionnaires dans le cadre du Voluntary Counselling and Testing (VCT) restent focalisés sur les pratiques de consommation, tout en laissant la place à la santé sexuelle en général.

Le VCT est une procédure dont l'initiative vient de la personne concernée. Les usagers de drogues étant une population à risque concernant le VIH et l'hépatite C (VHC), nos entretiens de conseils personnalisés et dépistages se concentrent sur ces 2 pathologies, grâce à des Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD).

Ces entretiens ont pu démontrer une bonne connaissance des modes de transmissions à la fois du VIH et de l'hépatite C. En revanche, une attention accrue s'est révélée nécessaire quant à la notion de longue persistance du VHC hors du corps, ainsi que sur les informations en lien avec l'évolution des traitements contre l'hépatite C (Antiviraux à Action Directe).

Les pratiques de réduction des risques sont bien connues des usagers de drogues. Toutefois, la prise de certaines substances psychoactives peut induire une amnésie antérograde; dans ces circonstances, nombreux sont ceux qui manifestent des doutes quant à la mise en pratique de ces mesures. De fait, si l'anamnèse lors de l'entretien personnalisé ne démontre pas forcément de prise de risque claire, ce facteur reste un motif fréquent de demande de dépistage.

Suite à 39 entretiens effectués durant l'année 2018, 30 personnes ont pu être dépistées pour le VIH, et 31 pour le VHC, avec respectivement 0% de tests VIH réactifs, et 19,4% de tests VHC réactifs, qui devront par la suite être confirmés par une prise de sang. Le pourcentage de femmes ayant recours au VCT est de 17,9%, ce qui est légèrement supérieur à celui de l'ensemble des usagères de drogues du Quai 9 (13,4%).

VOLUNTARY COUNSELLING AND TE	STING (VCT) EN 2018	
	VIH/Sida	VHC (Virus de l'Hépatite C)
Nombre de personnes vues en entretien	39	39
Nombre de tests effectués	30	31
Genre	4 femmes 26 hommes	5 femmes 26 hommes
Nombre de tests réactifs	0	6
Statut	15 ayants droit CH 7 Français 8 sans permis de séjour	19 ayants droit CH 6 Français 6 sans permis de séjour

Les séances de VCT étant réalisées de façon bimensuelle, le caractère différé de cette prestation est l'une des contraintes majeures pour notre public. En effet, la demande de dépistage n'est pas toujours suivie d'effets, l'usager en question ne se présentant pas toujours le jour J. L'un des défis de l'année 2019 consistera donc à rendre le VCT plus accessible dans « l'ici et maintenant » aux usagers, afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Les contaminations doivent nous amener à nous poser des questions sur les possibles prises en charge thérapeutiques pour les ayant-droits ou non. Un projet avec le Groupe sida Genève est en cours d'élaboration.

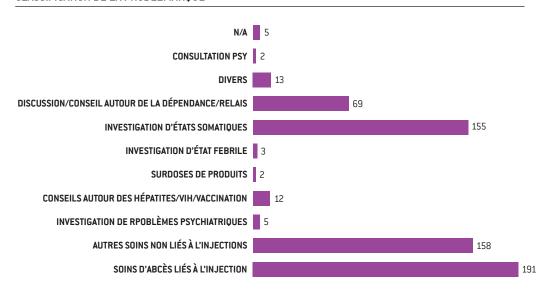
Bilan des soins

La structure du Quai 9 comporte une salle de soins, dans laquelle est tenue une permanence médicale deux fois par semaine, et où des soins et entretiens individuels peuvent être apportés quotidiennement aux usagers.

En 2018, 615 soins et entretiens ont été effectués, pour des usagers de drogues majoritairement injecteurs (63%). Par ailleurs, 33 appels au 144 ont été nécessaires, à la suite de cas de surdose, principalement dûs à la prise d'opioïdes.

Les problématiques rencontrées dans le cadre de ces soins sont souvent en lien direct avec la consommation de substances (soins d'abcès, états fébriles, hypostimulation). Mais cette prestation est également l'occasion de relais vers des structures médicales, pour des questions de sevrage (services d'addictologie par exemple) ou de santé générale pour des questions somatiques. Ainsi, 18% des soins en question ont aboutis à des relais médicaux, facilitant parfois une réinsertion dans les soins, ou un accès pour les usagers de drogues ne bénéficiant pas d'une assurance maladie.

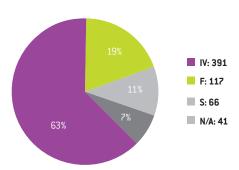
CLASSIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE



SOINS/GENRE



SOINS/MODE DE CONSOMMATION



Population géorgienne

Sur les nouvelles personnes inscrites au Quai 9, un certain nombre d'entre elles sont de nationalité géorgienne. Ces chiffres s'expliquent vraisemblablement parce que certains pays, dont la Géorgie, ont obtenu pour leurs ressortissants, depuis fin mars 2017, le droit d'entrée

sans visa dans l'espace Schengen pour une durée de trois mois. Sur 4 millions d'habitants, la Georgie compte 280'000 consommateurs de drogue et 50'000 injecteurs qui ne bénéficient d'aucune structure médicale ou sociale étatique. Dans leur pays, ils sont incriminés et incarcérés.

RÉSEAU & PARTENARIATS

Rapport des permanences médicales HUG au Quai 9

Les personnes avec un syndrome de dépendance peuvent de par leur problématique addictologique abandonner progressivement de prendre soin de leur personne et en particulier de leur santé. Leur offrir une présence médicale régulièrement contribue à contrebalancer ce manque.

Les collaborateurs du Quai 9, infirmiers ou éducateurs, sont en première ligne pour effectuer des soins simples ou un triage vers un lieu de prise en charge médical adapté.

Un médecin du service de Médecine de Premier Recours de l'Unité des dépendances des HUG se rend deux fois par semaine pour une durée de trois heures au Quai 9 tout au long de l'année. Il est disponible pour fournir une prestation médicale au sens large pour l'ensembles des usagers et des collaborateurs de 15h30 à 18h30. Il participe régulièrement à une réunion mensuelle d'équipe.

Un étudiant en médecine de Genève de quatrième ou cinquième année est régulièrement présent dans le cadre de ses études.

Une salle de consultation isolée permet une discussion confidentielle au sein du quai 9.

Une armoire à pharmacie est à disposition permettant de prodiguer des soins cutanées locaux simples. Il n'y a pas de pharmacie à proprement parler.

Toute usagère ou tout usager inscrit au Quai 9 peut bénéficier d'une consultation médicale sans rendezvous, anonyme et gratuite. Il n'y a ni suivi médical ni dossier médical stricto sensu.

Les consultations et avis médicaux bénéficient aux usagers tout d'abord autant dans la salle de consultation qu'en salle de consommation. Il est fréquent que des discussions médicales avec les collaborateurs aient lieu avec ou sans l'usager portant sur ces derniers ou sur des questions médicales diverses et variées.

Nous pouvons regrouper les principales pathologies rencontrées avec leur prise en charge comme suit:

- Problème cutané en lien avec l'injection: soin cutané local
- Problème cutané sans lien avec l'injection: soin cutané local
- 3. Pathologie somatique: évaluation médicale et proposition de prise en charge
- 4. Discussion sur la dépendance: entretien motivationnel avec proposition de prise en charge
- Discussion sur les maladies transmissibles, HIV, HCV principalement: proposition de prise en charge

La volonté d'une prise en charge socio-médicale optimale des usagers est présente, mais le succès rare.

Nos principales difficultés sont tout d'abord en lien avec une négation de santé des usagers comme conséquence de leur pathologie addictive. La première consultation reste souvent un pas de géant, un suivi presque impensable et une référence médicale une montagne.

Pour poursuivre, le Quai 9 garantit des soins médicaux basiques et nous devons être capables de connaître nos limites (par exemple: réalisation de certains pansements sur des plaies chirurgicales) afin de promouvoir les meilleurs soins possibles à nos usagers.

Pour finir, nous pensons que les usagers non-assurés en Suisse mais y résidant constituent un sous-groupe d'usagers particulièrement vulnérables qui s'ils ne consultent pas le médecin du Quai 9 finissent régulièrement aux urgences des HUG.

La nécessaire collaboration entre collaborateurs du Quai 9 et le médecin doit être au centre de nos préoccupations afin de permettre un accompagnement individualisé des usagers en respectant à la fois leur volonté et nos limites.

L'état de santé de nos usagers est souvent mauvais. La présence d'une équipe socio-éducative et médicale au sein du Quai 9 permet à cette communauté de bénéficier si elle le souhaite d'un accompagnement médical basique et bienveillant.

Dr David Schrumpf, HUG

Collaboration avec l'APRETO (Association de soins, réduction des risques et prévention des addictions)/Création d'un poste de travail transfrontalier

Ce poste de travail transfrontalier à temps plein a pu voir le jour grâce a un long travail de collaboration entre l'Association APRETO et l'Association Première ligne.

Depuis de nombreuses années, un travailleur-se social-e du CSAPA de l'APRETO se rendait régulièrement à Quai 9. Ce lien créé dans la durée entre les deux structures a pu mettre en lumière certains constats notamment le nombre important de français fréquentant la structure. Une étude réalisée en 2016 a défini que 30% des personnes fréquentant le Quai 9 viennent de la France voisine. Ce constat a amené les autorités helvétiques et françaises à réfléchir sur de possibles solutions et c'est ainsi, qu'en mars 2018, le poste de travail « transfrontalier » a vu le jour.

Missions et but du poste:

- Développer la collaboration transfrontalière entre les associations Première ligne à Genève et APRETO à Annemasse
- Intervenir le plus précocement possible afin de raccourcir le temps passé dans l'addiction et la précarité sur le sol suisse et donc en rupture de droits et d'accès aux soins avec le pays d'origine
- > Informer, orienter et accompagner les personnes usagères de drogues de nationalité française fréquentant le Quai 9 vers une prise en charge sanitaire et sociale en France, sur l'agglomération annemassienne, où cette prise en charge est possible avec l'Apreto d'une part, et avec les centres d'hébergement d'urgence et d'insertion d'autre part
- Coordonner avec les collaborateurs-trices de Première ligne (Quai 9 et Pôle) les suivis individualisés des personnes usagères de drogues de nationalité française sur leur territoire d'origine.

Le travail de ce poste transfrontalier a nécessité, en premier lieu, de se familiariser avec les lieux, puis d'être repéré à la fois par les professionnels ainsi que par les usagers. De plus, il a fallu également prendre connaissance des institutions suisses pouvant être des lieux ressources pour des français et mieux appréhender le système sanitaire et social du canton de Genève.

Les premiers mois de travail ont été propices aux rencontres avec les différents partenaires à la fois français et suisses, au repérage des personnes par une présence au Quai 9, des professionnels du Quai 9, du Pôle voire d'autres structures (prison, CAAP Arve, Service d'Addictologie des HUG, etc.).

Ce travail nécessite beaucoup de patience et d'adaptabilité. En effet, les personnes rencontrées en salle de consommation, à l'accueil, ou encore aux abords du Quai 9 ne sont pas toujours disposées à un échange, ou enclines à entreprendre des démarches. Il faut trouver le bon moment, l'interstice qui va permettre d'être entendu. Parfois il aura fallu plus de quinze rencontres, avec simplement un « bonjour », parfois quelques bribes de paroles pour que cela débouche sur un entretien de cinq minutes et puisse faire émerger une demande.

Une autre manière d'entrer en contact avec les personnes est le travail, qui reste un levier d'insertion primordial, un outil de valorisation permettant une reprise de confiance. Je profite des temps d'ateliers bas seuil du Pôle pour rencontrer des français qui auraient sollicité le dispositif ou pour approfondir la connaissance d'une situation. Je peux également profiter de ces moments hors consommation pour leur proposer un entretien individuel, permettant de riches échanaes.

Les demandes et les besoins des personnes sont multiples et sont propres à chacune. Toutefois, la grande majorité des usagers ont une situation administrative précaire (vol ou perte des papiers d'identité, pas de couverture maladie etc.). La majorité d'entre elles sont SDF sur Genève, parfois depuis de nombreuses années, sans être retournées en France depuis longtemps. Les situations individuelles sont donc très complexes.

Ce poste permet de pouvoir rencontrer les personnes à Genève afin de faire le point sur leurs situations tout en démarrant des démarches sur place. Les déplacements vers la France peuvent souvent être compliqués à réaliser. L'objectif de les réorienter vers la France trop rapidement a montré ses failles, notamment parce qu'elles ont des repères à Genève, pour se nourrir, et en termes de ressources de manière générale. Il faut aussi noter que faire la manche à Genève peut rapporter beaucoup d'argent, du moins davantage que de l'autre côté de la frontière.

Une arrivée sur France sans préparation est vouée à l'échec, la situation au regard de l'hébergement est une vraie problématique: démarrer une inclusion en substitution demande d'être disponible tous les jours pour pouvoir se rendre au Centre de soins de l'APRETO pour prendre son traitement. La plupart des personnes rencontrées à Genève sont SDF. Leur demander de faire le trajet tous les jours, pour être le matin à Annemasse est impossible car coûteux en transport en commun au risque de se faire verbaliser pour transport sans titre. De plus bénéficier d'un hébergement est également extrêmement difficile: d'une part il n'est pas possible d'appeler le 115 depuis la Suisse, d'autres part les hébergements proposées ne sont pas tous à Annemasse et doivent être renouvelés

tous les jours. Autre point important, certains d'entre eux ont des animaux de compagnies ce qui complique encore plus l'accès au logement. C'est pourquoi l'Apreto a proposé des nuits d'hôtel afin de faciliter les conditions d'inclusion. Ainsi, six personnes ont bénéficié de nuitées d'hôtel, une a été accueillie sur un abri de nuit à Genève quelques jours avant l'inclusion.

NOMBRE DE PERSONNES RENCONTRÉES	40	
SEXE		
Hommes	29	
Femmes	11	
ÂGE		
Mois de 20 ans	0	
20/25 ans	2	
25/30 ans	12	
30/35 ans	12	
35/40 ans	5	
40/45 ans	5	
45/50 ans	1	
+ de 50 ans	3	

CONSOMMATIONS PRODUITS Héroïne 26 Cocaïne 7 Non informé 5
Cocaïne 7
Cocaïne 7
Non informé 5
Sans conso 2
MODE DE CONSOMMATION
Injection 16
Inhalation 15
Sniff 2
Non informé 5
Sans consommation 2
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE
France voisine 23
Autres départements 10
UE 4
Hors UE 1
Sans information 2
TYPE DE LOGEMENT
SDF 23
Logement précaire 7
Logement individuel 6
Incarcération 3
Non connu 1
ORIENTATION 9
DOMICILIATION 10
SUBSTITUTION 19

Sur les 40 personnes rencontrées:

- > 8 étaient déjà connues de l'APRETO.
- > 10 personnes ont été orientées pour accéder à un traitement de substitution.
- > 8 ont débuté le traitement.
- > 3 personnes sont encore sous substitution.

Les demandes et accompagnement sont très variés. Ils concernent ou peuvent concerner différents domaines, tels que:

- > Traitement de substitution
- > Domiciliation
- > Administratif (papier d'identité, CMU etc.)
- > RSA (Revenu de solidarité active)
- > Conseils/informations
- > Sevrage/cure
- > Accompagnement grossesse
- > Préparation sortie de détention
- > Hébergement d'urgence
- > Ouverture de compte bancaire
- > Problème de banque
- > Suivi psychologique
- > Problème de justice

De plus, les partenaires rencontrés et/ou sollicités en fonction de chaque situation sont très nombreux et peuvent se trouver aussi bien en France qu'en Suisse:

- > Quai 9/Pôle
- > Caap Arve (Hôpitaux Universitaires de Genève)
- > Service social et médical prison de Champ Dollon/ La Brenaz
- > Maison d'arrêt de Bonneville
- > Prison de Lonay (VD)
- > Prison de Bellechasse (FB)
- > HUG (Hôpitaux Universitaires de Genève)
- > CHAI (Centre Hospitalier Alpes-Isère)
- > SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation)
- > Administrations françaises
- > PMI (Protection maternelle et infantile)
- > Pôles médico-sociaux

Accompagnement de Madame E.

Jeune femme française de 25 ans. Consommatrice de cocaïne/héroïne en injection et en inhalation. A Genève depuis 8 ans, au départ une activité d'Escort girl puis reprise d'études « Capacité de Droit ».

Situation transmise par le médecin intervenant sur les permanences de Quai 9 ainsi que par les collaborateurs socio sanitaires.

Rencontre avec Madame E. le 23 avril 2018. Elle est enceinte d'environ 3 mois, elle aurait déjà fait une échographie dans une Clinique mais n'en a aucune trace.

Premier entretien difficile, elle sort de consommation. Elle vit sur Genève où elle est hébergée chez un homme qui serait le père de l'enfant. La situation semblerait être plutôt dans le cadre de rapports sexuels en échange de services. Mme E. souhaite être accompagnée durant sa grossesse et avoir accès à un traitement de substitution.

D'avril à décembre 2018: 40 entretiens et/ou accompagnements.

Incarcération mi-juin en Suisse. Pendant cette période, de nombreux entretiens en individuel et en concertation avec les intervenants de la prison ont été réalisés afin de préparer la sortie et notamment accéder à une conditionnelle.

Sortie d'incarcération le 3 septembre 2018 et accompagnement dans une résidence sociale dans le cadre d'un hébergement d'urgence. Mise en place du relai pour le traitement de substitution au CSAPA de l'Apreto et accompagnement sur les différents rendez-vous médicaux liés à la grossesse.

Accouchement le 19 septembre. Fugue de l'hôpital qui a engagé un placement provisoire de l'enfant. Retour le lendemain de Madame, réhospitalisation de quinze jours pour rester auprès du bébé pendant son sevrage post-natal.

Mme E. a été de nouveau incarcérée le 3 octobre à Genève. Sortie mi-novembre. Son enfant est sorti de l'hôpital le 31 octobre pour entrer en pouponnière.

Cette situation a nécessité de nombreuses démarches et relais avec les partenaires comme:

- > Contact avec la clinique et le gynécologue pour transfert de dossier.
- > Introduction de la méthadone en urgence avec le CAAP Arve (accompagnement RDV/relais avec partenaires) puis relai à l'Apreto.
- > Mise à l'abri à l'hôtel à Annemasse (3 fois).
- Mise en lien avec la sage-femme de la PMI à Annemasse (accompagnement lors du rendezvous/relais avec partenaire).
- > Accompagnement au Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) pour le suivi de la grossesse.
- > Travail sur un projet de cure (Mai/Juin: incarcération avant le début)
- > Travail de réseau pour une place en CHRS spécialisé en France (juin: projet refusé par Mme E.)
- > Ouverture des droits sociaux.
- > Suivi durant l'incarcération à la prison de Lonay (Suisse): réunion de réseau (2), parloir (4) et travail sur un hébergement à la sortie de prison.
- > A la sortie de prison: accompagnement sur un logement d'urgence, aide à l'installation et relais avec les partenaires SIAO et les Résidences Sociales en France. Travail de partenariat pour maintenir l'hébergement durant la seconde incarcération.
- > Lien avec le CHAL, les services sociaux, l'avocat, la famille et l'Aide Sociale à l'Enfance.

Accompagnement de Sophie et Paul, en couple depuis 8 ans.

Leur situation m'avait été présentée assez rapidement à mon arrivée sur le poste. Puis ils ont été incarcérés.

Première rencontre le 20 août 2018, mise en relation par un collaborateur du Quai 9. Rencontre en salle de consommation avec Sophie qui semble épuisée. Pleure beaucoup, dit vouloir changer des choses. Je lui propose un temps après la consommation mais elle n'est pas venue.

En salle d'accueil je rencontre Paul, le compagnon de Sophie et me présente. Semble intéressé de me rencontrer car dit avoir beaucoup de choses à régulariser.

Suite à cette première rencontre, nous nous voyons de nombreuses fois mais ils n'ont aucune demande à mon égard. Le 29 octobre 2018, ils participent à un atelier du Pôle. Je profite donc de ce temps pour que nous faisions plus ample connaissance. Ils sont en ce moment sur le projet d'achat d'un camion sur Genève mais rencontrent de nombreux problèmes avec la vendeuse. Cette vente n'est pas légale. Finalement ils perdront l'argent et le camion. Le 2 novembre, nouvel atelier, ces 2 heures me permettent de prendre connaissance plus en détail de la situation de chacun et des demandes émergent alors: demande de cures ensemble, ACT, mise à jour administrative. Leur situation administrative est effectivement très complexe. Ils n'ont plus de papiers d'identité. Paul a été au RSI, il avait une entreprise, une maison mais depuis environ 4 ans il est SDF sur Genève en laissant tout derrière lui. Sophie avait un appartement en France proche de Genève mais, suite à une incarceration, elle aurait tout perdu. Depuis 4 ans, elle est SDF sur Genève. Tous deux ont tenté des choses sur l'hôpital de Saint-Julien, avec le PMS (Centre psycho-médico-social) de Saint-Julien mais leur notion du temps et leurs souvenirs des démarches effectuées sont assez floues.

Dans leur situation ce qui prend du temps est de récolter toutes les informations nécessaires à une meilleure compréhension de ce qui a déjà été fait par d'autres travailleurs sociaux et donc de retracer ce parcours de suivi. Ainsi pour Sophie un dossier AAH (Allocation aux adultes handicapés) avait été déposé et validé début octobre par la MDPH (maison départementale des personnes handicapées), Sophie n'en avait aucune idée. Nous avons pu avoir des informations par l'assistante sociale du PMS (Pôle médico-social). Fin novembre, Sophie me demande de l'accompagner pour récupérer son courrier car elle est domiciliée dans une mairie proche de Saint-Julien, cet accompagnement ne se fera que fin janvier 2019. En décembre, Sophie apparait comme très affaiblie, fatiguée. Elle me fait une demande de mise

à l'abri. La demande est validée pour le couple pour 7 jours à l'hôtel sur Annemasse. Nous avons donc rendez-vous le lendemain matin, à leur demande pour leur laisser le temps de s'organiser mais ils ne seront pas au rendez-vous.

J'apprendrai par la suite que Paul a été incarcéré ce jour-là. L'absence de Paul est pour Sophie très difficile, elle apparait comme dépressive mais n'accroche pas sur les propositions qui peuvent lui être faites: Hébergement d'urgence sur Genève, sur France...

Relais/partenaires:

- > PMS Saint-Julien
- > RSI
- > MDPH
- > CAF
- > Service addictologie Saint-Julien

Au-delà de la complexité administrative, ce couple a du mal à se mobiliser sur des temps de rendezvous. Leur réalité de vie aujourd'hui sur Genève est rythmée par la manche/ les consommations/ trouver un endroit pour dormir/ se rendre dans les diverses associations qui donnent des repas gratuits. Le travail se fait donc de manière très morcelée, il peut se passer de nombreux jours sans que je les voie ou qu'ils demandent un entretien. Au regard de leur profil et de leurs difficultés, les ateliers avaient été un compromis très intéressant et pertinent pour échanger et démarrer des démarches.

L'accueil qui a été réservé au poste transfrontalier, me permet aujourd'hui de pouvoir sans difficulté être mobile entre le Quai 9 et le Pôle afin d'avoir une capacité de travail très souple et ainsi faciliter les rencontres et les possibles accompagnements. Ainsi leurs connaissances des usagers, les outils proposés, leur soutien me permettent de travailler dans de bonnes conditions, et de m'adapter au plus près des usagers et de leur réalité de vie. Les collaborateurs du Quai 9 ont une attention particulière pour les usagers français, ils leurs parlent de moi, me passent le relais et échangent avec eux au fur et à mesure de l'accompagnement.

Quant au Pôle, c'est à la fois un lieu physique dont je peux me servir pour recevoir des usagers dans le cadre d'entretiens, effectuer les tâches administratives qui m'incombent mais aussi encadrer les ateliers.

De plus, des temps d'échanges réguliers avec les professionnels du Pôle permettent de faire le point sur les différents accompagnements et ainsi avoir une connaissance réciproque permettant un suivi constant et cohérent. J'en profite pour les remercier pour leur accueil, leur disponibilité, leur soutien et nos riches échanges. - Pascaline Comte Dizier

Formations

L'Association Première ligne a poursuivi, en 2018, sa mission de formation dans le domaine de la réduction des risques liés à la consommation de stupéfiants (RdR à raison de quatre-vingts heures environ sur l'année).

Cela nous a permis de rencontrer plusieurs groupes de professionnels ou d'étudiants. Pour les professionnels, il s'agit de 4 groupes de concierges d'écoles ou d'immeubles, un groupe d'agents de la Police Municipale ainsi que de tous les travailleurs sociaux du dispositif d'hébergement hivernal de la Ville de Genève (abris PC).

Mise en route d'une première formation destinée aux agents de detentions en septembre. Nouvelle formule d'intervention au sein du Module d'approfondissement inter-écoles organisée par la HETS, anciennement OASIS.

Concernant les étudiants, la formation se présente sous deux formes. La formation au sein de la Haute Ecole de Santé (HEDS) et de la Haute Ecole de Travail Social (HETS), pour des étudiants de 2° et 3° année. Nous avons également formé les étudiants Assistants en Pharmacie.

L'autre volet de formation concerne l'accueil de stagiaires. Cet accueil peut se dérouler sur quelques jours, pour des stages d'observation, ou sur des périodes de 2 ou 6 mois pour les stages de 3° année des étudiants de l'HEDS et de l'HETS.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, sur plusieurs mois, des travailleurs sociaux Vaudois, en préparation de l'ouverture de la salle de consommation à moindres risque de la Ville de Lausanne.

Pour conclure, ajoutons que nous avons accueilli, pour des journées d'observation, des ambulanciers, des infirmiers urgentistes, des psychologues, des étudiants médecins ainsi que quelques professionnels venant de l'étranger.

Cette mission de formation est très importante pour l'association Première ligne, car elle nous permet de participer à la formation de nombreux professionnels, qui sont autant d'acteurs de la vie citoyenne véhiculant une vision plus pragmatique de notre action socio-sanitaire auprès des personnes usagères de drogues.

L'ECS - Espace de consommation sécurisé a ouvert ses portes (témoignage de Valentine Naef & Didier Mathis dans le cadre d'un partenariat entre la Fondation ABS et Première ligne)

Le 1^{er} octobre 2018, la ville de Lausanne a complété son « dispositif addiction » avec l'ouverture d'un espace de consommation sécurisé (ECS). Géré en partenariat avec la Fondation ABS (Accueil à Bas Seuil), celui-ci offre un lieu de consommation à moindres risques ainsi qu'un accès à des soins de premiers recours.

Suite à l'échec d'une votation populaire au sujet de l'ouverture d'un local d'injection dix ans auparavant, la ville de Lausanne a souhaité développer un projet pilote sur une période de trois ans. Ce mandat a été confié à la Fondation ABS, dans le but d'améliorer la santé des consommateurs, leur permettre d'être orientés dans le réseau sanitaire et social Lausannois, et réduire les consommations dans l'espace public.

La Fondation ABS accueille, depuis une vingtaine d'années, des consommateurs de substances psychoactives et propose des prestations d'accueil et d'aide à la survie afin de favoriser la création de lien social avec des moyens tels que vestiaire, douches, repas de midi. L'ECS s'inscrit dans la continuité de la Fondation ABS pour compléter les dispositifs existants avec le Passage, la Terrasse, le Distribus et l'Echange Box.

L'espace de consommation sécurisé a été inspiré en partie d'autres salles de consommation, dont le Quai 9. L'ECS accueille des personnes majeures et consommatrices de produits psychotropes. Il est ouvert tous les jours de 12h à 19h et comprend quatre places d'injections, quatre places d'inhalations, un espace de sniff et une infirmerie gérés par quatre collaborateurs socio-sanitaires en place toute la journée ainsi que des agents de sécurité et d'accueil.

Lors de réflexions de groupe en amont de l'ouverture, l'équipe d'ABS a exprimé le besoin d'être accompagnée, soutenue et rassurée pendant la phase de démarrage du projet. La direction d'ABS a donc pris contact avec Martine Baudin, à l'époque directrice de Première ligne, afin d'établir un partenariat entre les collaborateurs du Quai 9 et ceux d'ABS.

Cette collaboration s'est construite en plusieurs étapes. Dans un premier temps, nos partenaires Lausannois sont venus au Quai 9 en observation, par groupe de deux, pendant plusieurs jours. Puis, nous avons convenu ensemble qu'il était nécessaire de rencontrer les équipes avant l'ouverture pour qu'elles puissent nous questionner et exprimer leurs inquiétudes. L'équipe de l'ECS a ainsi pu faire part de son besoin d'une présence de membres de l'équipe du Quai 9 à l'ouverture, notamment celle de Didier Mathis – collaborateur socio-sanitaire. Cela ayant donné lieu à un échange très fructueux, l'équipe de Lausanne a demandé à sa direction d'accueillir deux collaborateurs, intéressés par la démarche, au sein de leur structure pour être soutenus et accompagnés pendant le premier mois d'ouverture.

« Les premiers pas... »

Nous sommes arrivés une semaine avant l'ouverture de l'ECS prévue le 1er octobre 2018 pour nous présenter aux équipes, découvrir le fonctionnement du lieu et travailler l'ouverture avec eux. Cette démarche nous a permis de constater ce que l'ECS a engendré comme bouleversements au sein de la Fondation, notamment une réorganisation de ses différents dispositifs ainsi que l'accueil de nouveaux collaborateurs. L'équipe a donc dû non seulement porter le projet de l'ouverture de l'ECS mais en plus s'adapter à l'arrivée de nouveaux collègues et à la restructuration de la Fondation.

Nous avons pris acte de l'ensemble du travail fourni jusque-là, en terme de protocoles, d'aménagements, de réflexions sur la posture, sur l'accueil des usagers de drogues, l'effet des produits, tout ceci travaillé en partie avec l'aide de Première liqne.

A l'ouverture, nous avons mis en évidence des points essentiels à travailler, comme la posture professionnelle et l'implication personnelle que demande le travail en salle de consommation. La rencontre avec les usagers de drogues suppose de la part du professionnel un questionnement régulier sur ses valeurs et ses propres limites, plus particulièrement concernant l'injection par voie intra-veineuse. Durant ce mois passé à ABS, alors que l'ouverture était imminente et que les préoccupations étaient aussi ailleurs, nous avons encouragé l'équipe à laisser émerger son vécu et ses ressentis.

Travailler sur la posture est un exercice exigent

qui demande souvent quelques ajustements. Que signifie « la juste distance », pour les usagers, pour le travail d'équipe? Mais aussi, nous concernant, pour accompagner les collaborateurs de l'ECS. Même s'il était important qu'ils puissent vivre leurs propres expériences en salle de consommation, puisque ce sont eux qui allaient gérer le dispositif par la suite, nous sommes intervenus quand cela nous semblait nécessaire. Nos interventions ont été définies en partie par nos valeurs, notre éthique, nos limites et notre expérience en salle de consommation. De fait, l'expérience du travail de Réduction des Risques au sein du Quai 9, nous a montré à quel point le professionnel est impliqué émotionnellement et intellectuellement dans l'accompagnement des consommateurs. Nous avons partagé avec les collaborateurs d'ABS leurs premiers pas et émois que génère cette rencontre intime avec les usagers en salle de consommation. Rien n'est anodin dans cette pratique,

Nos questionnements sur la posture ont pris une place importante dans les débriefings, tant pour les équipes d'ABS que pour nous-mêmes. Cet exercice nous a touché émotionnellement bien plus que l'on imaginait. Nous avons donc dû régulièrement prendre du recul et échanger énormément sur ce que nous

c'est pourquoi nous avons tenté d'être le plus rassu-

rant et soutenant possible.

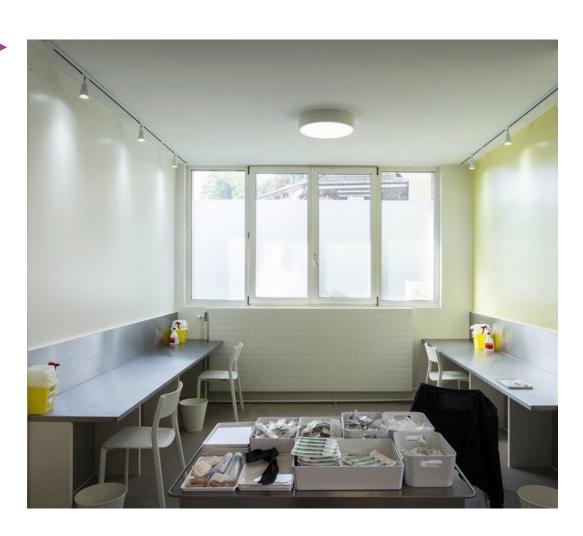
avions observé, senti et transmis aux équipes du jour. Les trajets entre Lausanne et Genève ont parfaitement fait l'affaire. L'aventure de l'ECS a joué un rôle important sur notre regard relatif à notre pratique au sein de Première Ligne. Elle a non seulement mis en lumière tout le travail fourni depuis 18 ans mais également des essentiels que le travail au quotidien aurait tendance à dissimuler. En effet, depuis toutes ces années, on constate la pertinence d'ouvrir ce type de structure, « lieu de rencontres et lieu de vie ». Un lieu du possible, ou comment créer ou recréer du lien dans un lieu dit « bas seuil » à haut-seuil de tolérance. Malgré cela, rien n'est acquis, les représentations sociales sur les usagers de droques sont difficiles à changer et ils demeurent très stigmatisés. Restons vigilants!

Enfin, cette invitation de la Fondation ABS a facilité une passerelle pour accentuer un partenariat et une réflexion au sein du groupe francophone. Cette collaboration est une perspective d'avenir sur de nouveaux enjeux à venir en Réduction des Risques et nous a conforté dans notre envie de partager et progresser ensemble. Nous souhaitons remercier l'équipe de Lausanne pour cette rencontre très prolifique qui a été l'occasion de tisser un lien fort entre les membres des deux structures.

Avec cette ouverture, Lausanne rejoint les autres villes Suisses qui disposent d'une telle structure qui ont démontré les bienfaits et les impacts positifs auprès des usagers de drogues et de leur environnement proche. Une vision citoyenne contribuant ainsi à une meilleure compréhension et reconnaissance de la Réduction des Risques dans la politique des drogues à l'heure où les idéologies sécuritaires et moralisatrices sont encore bien présentes. Cet engagement, démontré par la fondation ABS depuis toutes ces années, passe nécessairement par l'acceptation de certains changements, de solutions pragmatiques et parfois originales afin de relever de nouveaux défis. Il s'avère que depuis l'ouverture le nombre de passages n'a cessé d'augmenter.

Merci à toute l'équipe d'ABS pour son chaleureux accueil et sa confiance. Bonne route à nos cousins romands!

L'espace de consommation sécurisé



L'espace de consommation sécurisé





Accueil / espace de consommation sécurisé



NUIT BLANCHE?/ TOUJOURS PLUS VISIBLE

Quelques chiffres pour illustrer le bilan 2018 de Nuit blanche?

269

alertes, produites à partir des résultats d'analyse obtenus par les Services d'analyse de substances psychoactives (Drug checking) à Zurich, Berne et Bâle.

80%

des alertes produites concernent des pilules d'ecstasy (MDMA) hautement dosées.

43

actions de terrain. 3000 contacts (de plus de trois minutes) avec le public en milieu festif.

20

personnes prises en charge par Nuit Blanche? pour des malaises ou crises psychiques.

4e

l'ecstasy est le 4e produit le plus consommé en milieu festif, après l'alcool, le tabac et le cannabis.

Qu'est-ce que Nuit Blanche?

Nuit Blanche? est une action de réduction des risques liées aux substances psychoactives consommées en milieu festif et/ou de manière récréative.

Créée en 2005 par dix institutions du réseau socio-sanitaire genevois sous la forme d'un projet interinstitutionnel, Nuit Blanche ? est devenue en 2017 un dispositif à part entière de l'association Première ligne, avec des objectifs définis dans le contrat de prestation de l'association et une ligne budgétaire dédiée. Nuit Blanche ? œuvre dans une approche multipartenariale, avec l'appui notamment d'un groupe de soutien, qui réunit des représentants d'institutions socio-sanitaires et des acteurs du milieu festif.

Etaient représentés au sein du groupe de soutien en 2018:

- > Carrefour AddictionS,
- > Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASe),
- > Groupe Sida Genève,
- > Service d'addictologie (HUG),
- > Service de la jeunesse (Ville de Genève),
- > Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSF I)
- > Grand Conseil de la Nuit,
- > Label We Can Dance It.

Publics

Nuit Blanche? va principalement à la rencontre des jeunes adultes. Ces jeunes sont généralement bien intégrés socialement et investis dans un cursus de formation ou une activité professionnelle. Si une partie des personnes rencontrées fait état de consommations régulières et parfois problématiques, la grande majorité de notre public consomme de manière récréative et occasionnelle. Leur consommation s'inscrit généralement dans un contexte festif, que les produits passent la porte des clubs ou qu'ils soient pris dans un cadre plus privé.

Pourquoi consommer? Les motivations sont le reflet de ce qui les amène à fréquenter le milieu festif : le besoin d'entrer en relation avec ses pairs, d'expérimenter de nouvelles sensations et d'intensifier ses perceptions, la recherche d'une modification de l'état de conscience, le besoin de se (re)lâcher. Les pratiques sexuelles (chemsex¹), la recherche de performance dans le contexte des études ou de l'activité professionnelle sont également prétexte à des formes de consommations occasionnelles. En fonction de ces motifs, le public est amené à se tourner vers des produits différents.

La consommation de certaines substances tend aujourd'hui à se diffuser au sein d'un public plus large qu'auparavant, les produits sont présents dans des contextes festifs variés, expérimentés par des usagers aux profils de moins en moins spécifiques. Des évolutions qui tiennent sans doute à la modification des représentations que le public a de ces produits, mais aussi à leur accessibilité croissante. Les usagers occasionnels peuvent en effet s'autonomiser du trafic de rue et acquérir leurs substances en prenant de moins de moins de risques, notamment via des commandes en ligne sur le Dark-net. 10% des répondants au Global Drug Survey affirment acheter leurs substances par l'intermédiaire du Dark-net et 5% ne jamais avoir consommé de drogues avant d'y avoir accès par ce biais.

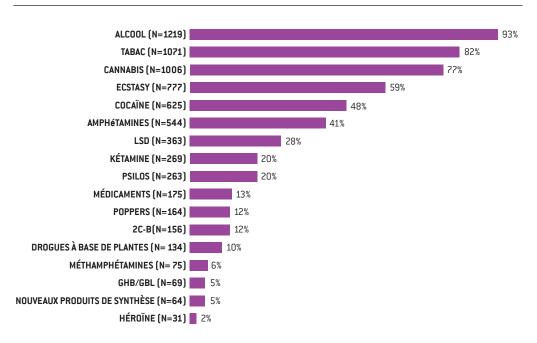
Types de consommations

En majorité de l'alcool, du tabac et du cannabis: produits très répandus, quasi testés au moins une fois dans sa vie par chaque personne qui fréquente le milieu festif. Ces produits sont consommés de façon régulière le week-end pour la plupart des consommateurs et, pour une partie, aussi de façon quotidienne. Bien que consommés de façon plus ponctuelle, les produits stimulants tels que la MDMA (ecstasy), la cocaïne et les amphétamines (speed) sont également très prisés du public festif. La consommation de ces stimulants est d'ailleurs en augmentation ces dernières années. La MDMA (ecstasy) et les amphétamines sont des produits festifs par excellence, leur consommation dans le cadre privé étant moins fréquente que pour d'autres types de substances. En effet, plus de 90% des répondants à l'enquête nationale affirment consommer ces substances dans le contexte de la fête et se limitent à une consommation de quelques jours/an, 8 jours en moyenne pour ce qui concerne la MDMA².

¹ Activités sexuelles sous influence de drogues, généralement stimulantes. Pratiques en développement au sein des HSH.

² Source: Global Drug Survey 2018

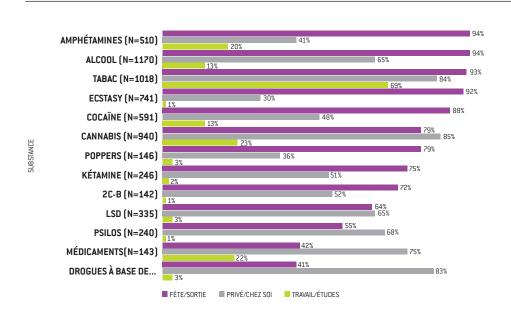
TENDANCES DE CONSOMMATION SUR LES 12 DERNIERS MOIS



Du fait de la transformation de l'espace festif électro depuis quelques années (disparition d'un certain nombre de lieux festifs alternatifs, repli des usagers sur des lieux plus commerciaux, démocratisation de la scène électro), un rapprochement s'opère entre événements commerciaux et alternatifs. Des usages de produits jusqu'alors emblématiques du monde alternatif tendent à émerger dans d'autres contextes (clubs, afterworks, fêtes étudiantes). On observe dès lors une recrudescence des produits psychédéliques et hallucinogènes comme le LSD et la kétamine et un

renouement avec des substances ayant une image de produit naturel (DMT p.ex.) ou des drogues à base de plantes (solanacées, psilocybine) au sein des raves et des soirées techno underground en particulier. En comparaison avec les stimulants, la consommation de substances de type hallucinogène est bien plus fréquente dans le cadre privé, d'où l'enjeu pour Nuit Blanche? d'approcher le public via d'autres moyens que la présence en soirée, notamment par le biais d'une offre de Drug checking.

CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR CONTEXTE



ource: Consommation récréative de substances psychoactives, Rapport 2018, Infodrog.

Bien que de plus en plus présents sur le marché des drogues, les nouveaux produits de synthèse (NPS) ou Research chemicals (RC) font encore peu d'adeptes au sein du public suisse³, sans doute en raison de l'état actuel du marché du cannabis et du MDMA (bon rapport qualité/prix). Ils sont généralement vendus sur le net mais leur consommation volontaire reste encore très marginale et propre à quelques groupes spécifiques (psychonautes, chemsexeurs). Le manque de connaissances sur ces produits et la circulation d'alertes sanitaires ont tendance à rendre les usagers méfiants vis-à-vis de ces substances. Néanmoins, ces produits coûtant souvent moins cher que leurs pendants illégaux, il arrive que ces derniers soient vendus comme de l'ecstasy ou du LSD et que certaines personnes en consomment sans s'y attendre, avec les risques que cela comporte.

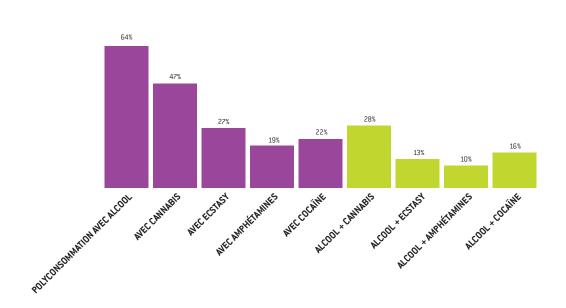
La consommation de méthamphétamine, dont on parle beaucoup dans les médias, ne semble pas très répandue à Genève. Il existe néanmoins des particularités régionales et locales qui influencent son marché et une présence plus importante du produit dans des villes comme Neuchâtel ou Bienne par exemple.

Risques

Qui dit consommation récréative et occasionnelle ne dit pas consommation sans risques, bien au contraire. Le manque d'information sur les produits et les risques liés à la consommation peuvent induire des prises de risques importantes, en particulier lorsqu'il s'agit de consommations d'expérimentation et de primo-consommations.

Les consommateurs récréatifs sont nombreux à s'adonner à la polyconsommation, c'est-à-dire à consommer deux ou plusieurs substances de manière simultanée ou rapprochée dans le temps, de telle façon que leur spectre d'action se chevauche. Près de 80% des répondants à l'enquête nationale déclarent combiner au moins deux substances lors d'une sortie habituelle (tabac exclu). Les mélanges les plus fréquents concernent la combinaison de l'alcool avec une ou deux autres substances. Certains mélanges sont très risqués et peuvent avoir des conséquences fatales; c'est le cas par exemple du mélange alcool/ cocaïne (cocaéthylène), du mélange alcool/kétamine ou du mélange de certains médicaments avec des substances psychoactives: antidépresseurs (IMAOs)/ MDMA (syndrome sérotoninergique), antidépresseurs (IMAOs)/cocaïne (surcharge cardiovasculaire sévère)

POLYCONSOMMATION AVEC DIFFÉRENTES SUBSTANCES



³ Selon le Global Drug Survey, la consommation de ce type de produit s'élève à environ 1% en Suisse alors qu'elle atteint plus de 10% au Royaume-Uni. Selon l'enquête nationale, cette consommation atteint les 5% en suisse.

La polyconsommation induit des risques importants. La consommation excessive, la conduite de véhicules sous influence de substances, les relations sexuelles non protégées sont d'autres exemples de comportements à risques adoptés par les consommateurs.

Il existe également un certain nombre de risques intrinsèques aux produits que l'on trouve sur le marché, relatifs à leur composition mais également à leur concentration en substances actives. On constate ces dernières années une hausse globale de la concentration en substance active dans la plupart des produits. C'est le cas pour la cocaïne et les amphétamines, malgré la présence de plusieurs produits de coupe dans les échantillons analysés.4 C'est très régulièrement le cas pour les pilules d'ecstasy, qui peuvent contenir jusqu'à 250 mg de MDMA alors que la limite admise est de 120mg. Ce dosage représente trois à quatre fois plus de substance active que ce que l'on trouvait dans les années 90. En 2018, 269 alertes ont été produites à partir des résultats d'analyse obtenus par les dispositifs de Drug checking à Zurich et à Berne. 80% de ces alertes concernaient des pilules d'ecstasy hautement dosées. Cette tendance implique des

risques importants de surdosage involontaire chez les consommateurs

Autre phénomène à prendre au sérieux : la présence de nouveaux produits de synthèse ou Research chemicals vendus comme de l'ecstasy ou du LSD. Parmi ces nouvelles substances, on retrouve principalement des produits hallucinogènes de la famille des 2C-X⁵, des 25X-NB0Me⁵, du D0C⁷, et des substances stimulantes, majoritairement de la famille des cathinones⁸. L'absorption de ce type de produits, dont les effets sont encore peu connus aujourd'hui, implique des risques supplémentaires pour les consommateurs. Des cannabinoïdes de synthèse⁹ ont également fait l'objet d'alertes en 2018; ce sont d'ailleurs les produits qui semblent poser le plus de problèmes au niveau sanitaire avec des cas réguliers de prise en charge par les services d'urgence.

La base de données « Drug Checking », recensant l'ensemble des alertes produites à partir des résultats d'analyses des dispositifs de Drug checking existants en Suisse, est disponible sur le site internet de Nuit Blanche?

Focus Ecstasy (MDMA)

La consommation de MDMA est en augmentation.

Les pilules d'ecstasy sont de plus en plus fortement dosées en substance active, avec des pilules atteignant les 250mg. Sur 269 alertes diffusées en 2018, 80% faisaient référence à des pilules surdosées.

Certains NPS (2C-X, Cathinones, etc.) sont vendus comme de l'ecstasy. Seul 30% des consommateurs disent prendre une dose test (1/4 pilule en général) avant de consommer.

- 4 Selon les résultats d'analyse obtenus par les dispositifs de Drug checking à Zurich et à Berne.
- 5 Substances hallucinogènes, dérivées synthétiques de la mescaline.
- 6 Substances dérivées du 2C-B, un hallucinogène de synthèse.
- 7 Substance hallucinogène de la famille des amphétamines et des phénéthylamines.
- 8 Les cathinones sont des phénéthylamines proche des amphétamines et provenant des feuilles du khat.
- 9 Présence de 5F-ADB (Pinaca), un cannabinoïde se synthèse très puissant lié à 24 décès en Europe

Nuit Blanche? propose de répondre aux besoins spécifiques de son public en diffusant des informations objectives sur les substances et en encourageant les personnes à se responsabiliser dans leurs comportements de consommation. D'où son leitmotiv: « Tu consommes. Tu t'informes ». Si nécessaire, et en accord avec les besoins exprimés par la personne, Nuit Blanche? peut orienter son public vers les relais adéquats.

Pour ce faire, Nuit Blanche? travaille sur les axes

- > Interventions (stand, espace chill-out, équipes mobiles) lors de soirées festives,
- > Formations et accompagnement des acteurs (organisateurs, groupes de pairs, institutions) souhaitant développer des mesures et mettre en place des actions de réduction des risques en milieu festif,
- > Service d'analyse de substances psychoactives (Drug checking),
- > Permanence d'accueil et d'information (#LAPERM),
- > Actions de communication et production de matériel de sensibilisation,
- > Récolte de données sur les tendances de consommation en milieu festif.

Nuit Blanche? travaille dans ce sens en étroite collaboration avec son réseau de partenaires genevois, romand et national. Elle assure notamment la coordination de la plateforme Nightlife du GREA, qui réunit une quinzaine de professionnels romands du domaine de la prévention et de la réduction des risques en milieu festif. Elle est également membre du groupe d'expert du réseau Safer Nightlife Suisse qui réunit des représentants de l'OFSP, d'Infodrog, de la Police fédérale, du GREA, du Fachverbandsucht, de l'Union des villes suisses, du Label Safer clubbing, de Swissmedic et d'Addiction suisse, et est active au sein des groupes de travail qui y sont rattachés.

Ces collaborations sont sources de richesses pour l'action; elles permettent de partager des informations sur les tendances de consommation et l'évolution du marché des substances, de participer au développement de politiques promouvant les actions de réduction des risques en milieu festif, d'échanger sur les bonnes pratiques et de collaborer à l'élaboration d'outils concrets (supports d'information et de sensibilisation, formations, outils de récolte de données).

Les actions phares de Nuit blanche? en 2018

Un nouveau local pour Nuit Blanche?

En 2018, l'équipe Nuit Blanche ? a investi un nouveau local, Le 6, au cœur du quartier des Grottes. Ce local comporte un espace bureau et un grand espace d'accueil polyvalent, qui sert de lieu de travail et de réunion pour l'équipe mais également d'espace d'accueil pour le dispositif de Drug Checking stationnaire et #LAPERM - permanence d'accueil et d'information pour toutes questions en lien avec la consommation de substances -, deux projets dont le lancement est prévu au printemps 2019. Ces nou-

veaux locaux permettent à Nuit Blanche? de disposer de plusieurs espaces de discussion adaptés et anonymisés et d'offrir à son public un accueil convivial.

Ils offrent également une belle vitrine à l'action, avec la possibilité d'organiser des formations, des événements (discussions thématiques, etc.) et d'accueillir les partenaires dans de meilleures conditions.

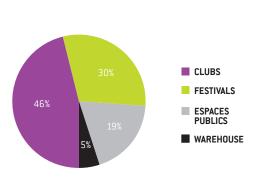
Le local 6 a été complétement aménagé en 2018 (peinture, ameublement, informatique, etc.) avec l'aide du Pôle. Plusieurs rencontres y ont été organisées et l'espace a remporté un grand succès auprès des partenaires.

Offre Nightlife

Actions en milieu festif

Une quarantaine d'interventions ont été menées durant l'année 2018, principalement dans les clubs et festivals du canton, avec une présence également sur l'espace public. Quelques actions ont été menées sur des événements plus underground, tels que Warehouse et Rave parties.

CONTEXTE D'INTERVENTION

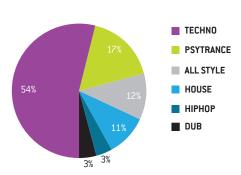


Nuit Blanche? a réitéré sa collaboration avec une série de clubs et festivals genevois, assurant une présence sur bon nombre d'événements techno. En début d'année, l'équipe s'est activée dans le cadre des soirées clubbing d'Antigel et du festival Electron. Des stands ont régulièrement été proposés lors de soirées à l'Usine, à la Gravière et à l'Audio, ce dernier faisant l'objet d'une nouvelle collaboration avec Nuit Blanche?. L'action a aussi été régulièrement sollicitée pour une présence lors de soirées Goa/ Psytranse. Cette scène rencontre un succès croissant auprès d'un public jeune, avec des consommations de substances hallucinogènes (psilocybine, LSD, DMT) mais également de MDMA et de Kétamine ; ces soirées sont parfois l'occasion d'une première expérience avec les substances. La présence de Nuit Blanche? y était tout à fait justifiée et pertinente.

source : Statistiques 2018, Action Nuit Blanche?

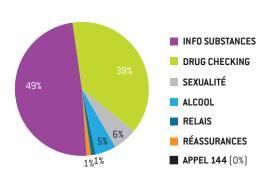
29

SCÈNES MUSICALES



Même constat pour la scène underground. Les risques liés à la consommation de substances sont amplifiés par le fait que ces événements ne bénéficient généralement pas de la présence de samaritains ou d'autres services sanitaires. La présence de Nuit Blanche? dans ce type de contexte est donc particulièrement importante et appréciée par les organisateurs. D'autres scènes musicales, telles que la scène Hip-hop, House et All styles ont aussi été investies par l'équipe, dans le but d'approcher un plus large public, de l'informer sur les substances prisées dans ces milieux (cannabis, codéine, cocaïne entre autres) et d'observer le développement de nouvelles formes de consommations.

TYPES DE CONTACTS



Les discussions concernent presque toujours les substances psychoactives, leurs effets et risques, avec une grande partie de consultations et d'échanges autour de la base de données « Drug checking » disponible sur nos écrans. La demande du public pour l'analyse de substances est très importante et ces chiffres réaffirment l'importance d'un tel service comme base pour la discussion autour des comportements de consommation. Dans une moindre mesure, l'équipe a aussi échangé avec le public sur les pratiques sexuelles à risque et la consommation d'alcool. Sur l'ensemble de l'année, 20 personnes ont été prises en charge par nos soins pour des malaises

ou crises psychiques. L'équipe d'intervenants a également fait un certain nombre de relais vers le réseau de prestations socio-sanitaires, que ce soit pour des questions de dépistages, des problématiques psychosociales ou des prises en charge liées aux consommations de substances.

Café fée

Sur initiative de deux membres de l'équipe de terrain, un projet de stand mobile, le Café fée, a été expérimenté durant l'été 2018. L'idée du Café fée était de proposer un accompagnement au petit matin, après la fermeture des clubs, à l'heure où l'effet des produits retombe et où les consommateurs se retrouvent souvent seuls pour gérer la « descente ». Durant la période estivale, il a proposé aux consommateurs des jus de fruits, infusions et autres boissons sans alcool hydratantes et vitaminées adaptées à leurs besoins spécifiques, le tout accompagné d'informations et de conseils de réduction des risques. Le Café fée a mené la plupart de ces interventions au bord du Rhône, à la pointe de la Jonction, en collaboration avec l'association ARV, le lieu étant connu pour les afters et de nombreuses consommations de substances y ayant été repérées. Il a également voyagé jusqu'aux Grisons, pour le Shankra festival, un festival Goa qui a lieu chaque année et au sein duquel Nuit Blanche? est présente aux côtés du collectif Safer Dance Swiss.

Le bilan de l'intervention à la Pointe de la Jonction est mitigé. Il est clair qu'une intervention sur cet espace est pertinente dans la mesure où les consommations y sont bien présentes et que la situation au bord de l'eau présente des risques accrus. Cependant les intervenants ont eu de la difficulté à atteindre le public ciblé. Ils ont constaté que les jeunes y allaient plutôt dans l'optique de poursuivre leur soirée et leurs consommations et n'étaient donc pas forcément réceptifs à la démarche. La prestation a par contre très bien fonctionné en Festival, où le public est peutêtre déjà plus dans une démarche de consommation consciente.

Formation et Coaching

L'offre d'intervention en milieu festif fait l'objet d'une réflexion constance et évolue pour adresser au mieux les besoins du terrain. Face aux nombreuses demandes des organisateurs, Nuit Blanche? se voit contrainte de faire des choix et de recentrer ses actions de terrain sur les événements identifiés comme étant les plus à risques. L'enjeu pour Nuit Blanche? est aujourd'hui de rester présente et visible dans le milieu festif, au plus près des besoins du public cible, mais l'action souhaite aussi donner au public et aux organisateurs, les moyens de s'emparer des questions de réduction des risques.

Nuit Blanche? propose ainsi d'accompagner les acteurs du milieu dans la mise en place de mesures et d'actions de réduction des risques, au travers de for-

mations et de mise à disposition de matériel. En 2018, des formations ont été dispensées au personnel de l'Usine, dans le but de renforcer les compétences du staff du bar et de la sécurité pour informer et prendre en charge les personnes sous l'effet de substances. Dans la même idée, Nuit Blanche? a formé plusieurs travailleurs sociaux hors-murs de la FASe et a travaillé sur la mise en place de formations destinées aux organisateurs de raves; ces dernières seront données au printemps 2019. Des échanges réguliers ont eu lieu avec des collaborateurs de clubs pour débriefer sur des situations problématiques en lien avec la consommation de substances et plusieurs colis de matériel de réduction des risques ont été distribués, en particulier aux organisateurs de soirées privées et de raves parties.

Projets en cours et perspectives 2019 pour Nuit blanche?

Nuit Blanche? travaille continuellement à améliorer son offre et à l'adapter à l'évolution des besoins de son public. Elle cherche d'une part à améliorer son action Nightlife en développant de nouveaux partenariats, en intégrant de nouveaux milieux et en imaginant de nouveaux moyens d'intervention. Mais elle travaille également, depuis plusieurs années, sur le développement de projets créatifs et innovants qui puissent répondre aux besoins des personnes concernées de près ou de loin par les consommations récréatives de substances psychoactives, que cellesci fréquentent ou non le milieu festif. Dans cette idée, plusieurs projets sont en chantier et devraient voir le jour en 2019.

Projet Rave Safe

Présente au sein des raves de façon ponctuelle ces dernières années, Nuit Blanche? souhaite développer un réel projet de partenariat avec les organisateurs de ce type d'événements. De plus en plus de collectifs organisateurs de raves sont actifs sur la scène genevoise. Les besoins en termes de réduction des risques sur le terrain sont avérés et les organisateurs souvent en demande d'informations, de matériel et de soutien. Nuit Blanche? a débuté un travail de mise en relation avec ces collectifs : elle propose de les rencontrer régulièrement afin de discuter avec eux des enjeux et d'évaluer leurs besoins en termes de réduction des risques. Elle propose aussi une présence sous forme de stands et une mise à disposition de colis de matériel de réduction des risques. Plusieurs formations sont également agendées avec les collectifs au printemps 2019.

Projet Chemsex

En collaboration avec les associations Dialogai, Aides et le Groupe Sida Genève, un projet est en cours d'élaboration afin de proposer au public, en particulier la communauté HSH, de l'information, du conseil et du matériel de réduction des risques en lien avec la thématique du Chemsex.

Drug Checking

Le projet de Service d'analyse de substances (Drug checking), présenté pour la première fois à la CCMA en 2014 et soutenu depuis par le Conseil d'Etat genevois, a finalement reçu en juillet 2018, les autorisations de l'OFSP accordant à Première ligne la possibilité de prélever, manipuler et détenir les échantillons, et au Laboratoire du CURML d'effectuer les analyses de substances, confirmant ainsi la légitimité du dispositif au regard de la LStup.

Le dispositif stationnaire, qui a encore subi des modifications importantes suite à une révision du partenariat avec le Service d'addictologie des HUG, ouvrira finalement ses portes au printemps 2019.

#LAPERM: Permanence d'accueil et d'information

Avec #LAPERM, Nuit Blanche? propose d'accueillir, de manière confidentielle et anonyme, dans le cadre d'une permanence offerte deux fois par mois, des consommateurs de substances psychoactives et récréatives fréquentant ou non le milieu festif, des jeunes entre 15 et 18 ans, des organisateurs de soirées, des proches de consommateurs, ainsi que des professionnels de la santé et du travail social œuvrant avec le jeune public. Cette permanence sera aussi disponible par téléphone et en ligne via les réseaux sociaux.

Le but est de proposer un espace ressource pour transmettre de l'information objective sur les drogues, mettre à disposition du matériel de réduction des risques, écouter et sensibiliser sur les prises de risques liées à l'usage de substances psychotropes légales ou illégales, ou encore réorienter les personnes en situations de consommation problématiques vers les différentes structures existantes.

Le projet démarrera au mois d'avril 2019, sa pertinence sera évaluée après une première phase test de quelques mois. Sa pérennisation dépendra de la demande des différents publics cibles, des besoins exprimés et des soutiens financiers alloués au projet. La permanence sera ouverte les 2èmes et 4èmes mardi du mois. Cette nouvelle prestation, sans substances, sera complémentaire au dispositif Drug Checking.

SERVICE D'ANALYSE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES (DRUG CHECKING) EN QUELQUES MOTS...

QU01?

- Un service en deux volets : un dispositif stationnaire avec une permanence ouverte à l'année au Local 6 (Nuit Blanche ?) et un dispositif mobile présent lors d'événements festifs ciblés.

AVEC QUI ?

- Nuit Blanche? est chargée de la coordination du projet.
- Le projet fait l'objet d'une collaboration entre Première ligne (Nuit Blanche?) et les HUG (CURML, Service des transports, Service d'addictologie).
- L'équipe est composée de collaborateurs de Première ligne (Nuit Blanche? et Quai9), renforcée de manière ponctuelle par un collaborateur du Service addictologie des HUG.
- Le laboratoire du Centre universitaire de médecine légale (CURML) est chargé d'effectuer les analyses dans le cadre du dispositif stationnaire et le Pharmacien cantonal de Berne (KAB) dans le cadre du mobile.

SUIVANT QUELLES MODALITÉS?

- Le projet fait l'objet d'une phase pilote de deux ans, soumise à évaluation par le bureau d'études Evaluanda. Il est soumis également à une évaluation nationale.
- Le projet est suivi par un Comité d'experts réunissant des représentants du corps médical, de la police, du secteur académique et les partenaires directs du projet.
- Le projet est ancré dans une Coordination nationale (Infodrog/0FSP).
- Le projet est financé par le Fonds destiné à la lutte contre la drogue et la prévention de la toxicomanie (Fonds drogue) et par une part de ressources internes des HUG et de Première ligne.

Nuit blanche?



Café fée au Shankra festival





Présentation thématique au Local 6, bureau de Nuit blanche?



LE PÔLE / QUI SE MOBILISE TOUJOURS PLUS POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES USAGÈRES DE DROGUES

Quelques chiffres pour illustrer le bilan 2018 du Pôle

116

bénéficiaires dont 68 usagers différents ont bénéficié des activités adaptées et 60 usagers en suivis individualisés soit 115 prises de contacts, 304 entretiens individualisés, 55 accompagnements dans le réseau et 27 démarches entreprises en l'absence de la personne

1860

heures de travail adapté dont 1402 heures dédiées à des ateliers, 114 heures pour des mises à disposition auprès du Bateau Genève et de l'Orangerie et 344 heures pour un stage à GenèveRoule. Plus de 307 heures dédiées à des ateliers de commandes externes et 1095 heures pour des ateliers internes à l'association

Les points forts de l'année 2018

En 2018, le Pôle a continué à clarifier et définir des seuils de postes de travail adapté, à repérer et recenser des demandes d'usagers hors activité et à travailler de concert avec l'équipe du Quai 9 pour le repérage de situations vulnérables et particulièrement dégradées au sein de la population accueillie au Quai 9.

La mise en place du poste d'une collaboratrice de l'APRETO en mars 2018, financé par l'ARS (Agence régionale de santé) dans le but d'intervenir le plus précocement possible auprès de personnes usagères de drogues de nationalité française fréquentant le Quai 9 vers une prise en charge sanitaire et sociale en France. En 2018, ce sont plus de quarante personnes qui ont été prises en charge par la collaboratrice de l'APRETO au sein de l'association Première ligne en étroite collaboration avec le Pôle.

La mission PPE+ qui a eu pour objectif de promouvoir nos commandes pour nos ateliers de travail et la vente de badges personnalisés a permis de créer un portefeuille de clients et de mobiliser deux usagères dans la promotion de nos services.

Cette année a été marquée par la participation active et parfois à caractère militant à des plateformes inter-institutionnelles au sujet de thématiques précises autour de la précarité: halte de Nuit, lunch thématique du CAPAS. Cela démontre que les problématiques sociales se mutualisent et permettent de développer de nouvelles synergies visant à améliorer le quotidien de nos bénéficiaires.

Rappelons un point fort essentiel du dispositif; celui d'une alternative reconnue dans l'accompagnement d'usagers du Quai 9 au sein du réseau socio-sanitaire genevois, dont la prise en charge reste complexe avec un champ d'intégration limité. Le dispositif permet d'accueillir un public considéré comme « indésirable » ailleurs et met en place une prise en charge en réseau. Il apporte une réelle plus-value à la personne qui se remet à espérer de se sortir d'une zone de relégation, à tisser des liens de confiance, à se sentir entourée et en capacité de reprendre la maitrise de sa propre situation.

Descriptif du dispositif

Le Pôle est le dispositif de l'association Première ligne qui offre un soutien psychosocial aux personnes usagères de drogues, dans le but d'actionner des processus de réinsertion socio-sanitaire voire professionnelle. Ces processus visent quant à eux à améliorer leur bien-être et leur santé globale, dans une approche de réduction des risques (RdR) jusqu'à une affiliation durable aux droits communs.

A ce jour, le Pôle propose aux bénéficiaires du Quai 9 qui le souhaitent, un travail adapté couplé à un accompagnement personnalisé, permettant de retrouver un rythme de vie, de la confiance en soi, ce qui participe à valoriser un comportement citoyen de manière à entreprendre une démarche d'insertion.

Le travail du Pôle s'inscrit dans une démarche de RdR afin d'agir à la fois sur les conditions de vie et les comportements mais aussi sur les facteurs sociaux et environnementaux de la personne. Ce travail vise à dépasser la prise en compte stricto sensu des aspects sanitaires liés aux consommations de drogues. Afin de répondre aux objectifs que l'on se donne comme levier de « réinsertion sociale », le Pôle offre plusieurs niveaux d'intervention.

Public Pôle

Un rapport final de la HETS¹⁰ vient valider nos constats de notre public cible. Ainsi, le profil du public accueilli au Pôle navigue entre une zone dite de vulnérabilité à une zone de désaffiliation de la société, indépendamment de leur statut, proche ou en rupture avec leurs droits et ressources auxquels les personnes concernées peuvent prétendre.

Le tableau ci-dessous montre le profil de plus de 116 bénéficiaires du Pôle, en 2018, à leur entrée dans le dispositif. Principalement masculin (97 hommes contre 19 femmes), d'une moyenne d'âge 38 ans, 56 ayants droit Suisse, 41 personnes de l'union européenne dont 32 français, et 18 personnes de pays tiers. La cartographie suit une tendance observée depuis quelques années.

9968

boites flash pour l'automate à seringues à Première ligne

5935

boites flash pour des commandes externes (HUG, CAAP Arve, Service des urgences)

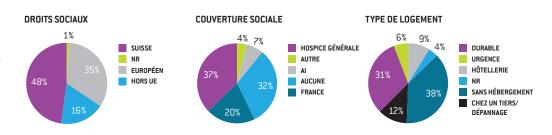
6672

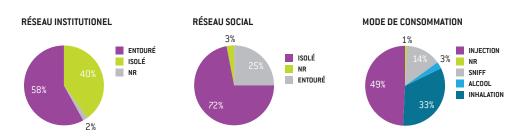
badges personnalisés confectionnés pour plus de 38 clients différents

44

tournées de ramassage de seringues, 63 seringues et 21 aiguilles ramassées dans le quartier Grottes-Gare, en collaboration avec le Boulodrome des Cropettes, le service des Écoles et Institut pour l'enfance de la ville de Genève et la Police municipale des Grottes

CARTOGRAPHIE USAGERS PÔLE 2018





De ces profils, le Pôle a observé quelques parcours à risques qui conduisent à des effets préjudiciables pour la santé, allant de la perte de contrôle au niveau de la consommation de drogue à la situation de vie en général (hygiène de vie, sécurité, santé et image de soi). Les parcours sont majoritairement ponctués de manques et de ruptures à différents niveaux, ce qui freine le cheminement de la personne dans une démarche de réinsertion, il s'agit:

- > D'un manque d'accès ou la perte d'une prestation (travail, logement, soins, droits communs, assistance sociale, etc.);
- Prégnance d'un parcours lié au milieu drogue et rue qui renforce une identité et des rapports sociaux qui auront pour effet d'influencer la perception, les aspirations et conduites en matière de réinsertion: « cela fait 17 ans que je traîne autour du Quai 9 ». Une préoccupation centrale tournée autour du produit et des comportements chronophages (mendicité, activité illégale, vols, etc.), pour ne pas prendre le risque de connaître l'état de manque;
- Appauvrissement des interactions sociales et familiales et liens de soutien limités voir superficiels;
- Comportements de désengagement, de fuite, de laisser-aller et/ou de passivité qui se lie à la question restant en suspend: « à quoi bon ? »

Ainsi, nous nous rendons compte qu'indépendamment de la consommation de psychotropes, se retrouver en situation de marge associée à une précarité exacerbée reste complexe. En effet la souffrance psychique et le mal-être entrainent des difficultés où s'ajoutent la honte, le découragement, l'inhibition et la mésestime de soi qui condamnent la personne à vivre dans l'incertitude du présent, et dont l'avenir est difficile à organiser.

Le défi de la réinsertion

La réinsertion pour ce public relève d'un défi car il met en lumière les défaillances de mécanismes d'intégration et complexifie voire fige les personnes dans une difficulté de participer au système social intégré.

Les personnes qui évoluent dans une zone de vulnérabilité, entretiennent un lien fragile avec le monde du travail (CDD, en intérim) et s'investissent difficilement dans des projets. Elles bénéficient d'une sécurité financière, médicale et sociale et ont un mode de consommation régulé. Dépendantes de leur environnement d'assistance pour subsister correctement à leurs besoins (hébergement, soutien financier, etc.), elles évoluent cependant dans un espace d'isolement social important, fréquentant régulièrement la structure du Quai 9, leurs perspectives de réinsertion sont maigres ou peu satisfaisantes.

Celles qui évoluent dans une zone de désaffiliation se retrouvent dans des situations de vie instables qui se caractérisent par l'inactivité professionnelle, un réseau familial et social peu soutenant, une perte de perspective d'intégration (statut juridique, parcours carceral etc.), une privation financière, un hébergement inexistant. Dans ces conditions, l'évolution est préoccupante et incertaine et ne remplit pas des conditions satisfaisantes de vie.

«Actuellement, c'est la survie; la pire des pires. Je suis SDF. Je n'ai aucune aide financière, aucune... je n'ai rien ».

Parmi ce lot de difficultés, il est tout de même possible d'activer des ressources personnelles et environnementales pour faire face à la désaffiliation et apporter des réponses favorables qui améliorent les conditions d'existence des usagers. Il s'agit essentiellement de favoriser les ressources personnelles des personnes (valoriser l'image de soi), potentialiser des comportements proactifs via la remise en activité, les décentrer d'un milieu drogue et rue autocentré, et y apporter un soutien social en procurant des réponses concrètes en termes d'hébergement, de mesures d'aide sociale, d'adhésion aux soins, d'activation de droits.

En termes de réinsertion, le Pôle agit en soutenant des personnes en état de précarité exacerbée et aide à renouer avec un réseau d'assistance en accompagnant l'usager à remettre en route des mesures d'aides inexistantes ou interrompues. Deux actions principales sont menées:

- Passer d'un état d'inactivité à une autonomie partielle au travers d'activités adaptées (ateliers, mise à disposition et stage en entreprise sociale) avec un effet sur le bien-être personnel (réactivation de capacités, d'envie, d'utilité) qui encouragent la resocialisation, la possibilité aux personnes de se réaliser dans une activité occupationnelle.
- Encourager la réinsertion en activant un travail de réseau soutenant autour de la problématique de la personne et en le coordonnant. (Développement de réseaux de liaisons avec d'autres mesures qui contribuent à stabiliser la situation de la personne, mettre en place des mécanismes d'accompagnement).

Bilan 2018 et chiffres

Une nouveauté pour 2018, le recensement plus détaillé des prises de contacts, des entretiens et accompagnement d'usagers qui ne passent pas forcément par les activités adaptées du Pôle. Cela permet de comptabiliser les aides ponctuelles et des demandes partant du Quai 9 et cette nouvelle comptabilisation a eu pour effet de monter la file active des bénéficiaires à 116 personnes!

FILE ACTIVE USAGERS PÔLE 2018



La consultation du Pôle a concerné plus de 116 usagers du Quai 9: 44 usagers connus en 2017, 54 nouveaux entrants et 18 retours d'usagers connus d'années précédent 2017. Ces personnes se répartissent comme suivant:

- > 68 usagers différents ont bénéficié des activités adaptées au Pôle, dont 48 d'entre eux ont été suivis sur un projet individualisé. Seuls 20 usagers ont uniquement utilisé le support des ateliers adaptés du Pôle.
- > 12 usagers ont bénéficié d'un suivi individualisé sans passer par les activités adaptées en 2018. Il s'agit principalement d'anciens bénéficiaires qui ont connu les ateliers du Pôle et qui nous sollicitent pour leur projet: soit à travers l'incarcération, l'hospitalisation, pour un appui administratif ou du conseil.
- > 36 usagers ont été mis en contact par le Pôle. la plupart d'entre eux sont de nouveaux usagers, orientés par des collaborateurs du Quai 9, qui ont sollicité des informationssur les prestations du Pôle. Ils ont alorsbénéficié d'aides ponctuelles (orientation, conseils, contacts), qui n'ont pas débouché sur une prise en charge à moyen terme.

Les postes de travail adaptés

Durant l'année 2018, le Pôle a poursuivi la définition de seuils et du fonctionnement des postes de travail adaptés. Ces activités sont considérées comme une alternative au travail au noir (activités illégales telles que le deal de rue, la manche, le vol, etc.) et à l'inactivité. Elles permettent aux usagers de se positionner différemment dans leurs habitudes, d'oublier leurs préoccupations quotidiennes, de se sentir en sécurité, de décaler leurs consommations, de gagner proprement leur argent, de se sentir utiles, de valoriser leurs capacités relationnelles.

« Pendant que je suis au boulot, je ne pense pas à mes problèmes. Ça me fait du bien. Et puis après au bout d'une heure, deux heures, je suis contente de moi, j'ai gagné mon argent. Je n'ai pas été le mendier ».

Les activités adaptées se déroulent toute l'année. Trois seuils d'exigence sont proposés. Pour chacun des seuils, l'activité a pour objectif d'initier ou maintenir une activation de la personne. Il éveille chez la personne un sentiment d'utilité sociale, redonne un élan pour envisager un projet personnel de réinsertion et une capacité à se projeter dans un avenir à moyen terme.

En 2018

- > 1860 heures de travail adapté tous seuils d'activité confondus
- > 178 ateliers adaptés (interne/externe) réalisés dans l'année, soit 15 ateliers encadrés par un professionnel de 2 heures et pour 2 à 8 usagers en activité en moyenne.
- > 15'903 boites flash

Seuil 1 - « Je travaille quand je le peux »

La première étape est une mise en activité proposée sous forme de travaux de conditionnement ponctuels, bas seuil d'accès et d'exigence, adaptée aux capacités de la personne et encadrée par un professionnel. Le seuil 1 doit être à la portée de personne sous effets de drogues et en état de fatigue générale. L'objectif est de limiter les enjeux d'échecs et se sentir en mesure d'assumer une à deux heures de travail hebdomadaires. L'activité sert de dépannage financier ainsi que de décentration momentanée de la consommation de drogues et de l'errance de rue. Elle valorise une estime de soi et permet un premier lien d'accroche, d'écoute, de conseil, et d'orientation.

En 2018

Les ateliers préparent essentiellement des commandes de conditionnement telles que les boîtes flash et les badges personnalisés. Les commandes sont facturées et participent en partie à une forme d'auto-financement de l'atelier. Pour l'année, c'est plus de Chf 13'637.- de factures émises pour ces commandes.

- > 307 heures dédiées à des ateliers de commandes externes (badges & boites flash),
- > 1095 heures pour des ateliers internes à l'association (boites flash, intendance, ramassage de seringues, aide administrative, garrots, comptage de monnaie, démarchage)
- > En moyenne l'équivalent de 60 passages d'usagers dans les ateliers par mois
- > A concerné 68 personnes différentes
- > 9'968 pièces de boites flash pour l'automate à seringues à Première ligne
- > 5'935 boites flash pour des commandes externes (HUG - Service des Urgences -, CAAP Arve, Champ-Dollon)
- > 6'672 badges personnalisés confectionnés pour plus de 38 clients différents (Paidos, Croix Rouge, UOG, Pharmacies, HETS, Mairie de Meyrin, fête des Grottes, EMS Fort Barreau, la FASe, Clair-Bois, boutique Au Triange d'Or, restaurant SLUP, Servette Music, Au dé d'argent, Coopérative des Grottes, Infiniment Soi, Nuit blanche?, Max Jacot pour la fête des Grottes et d'autres clients privés)
- > 44 tournées de ramassage de seringues, 63 seringues et 21 aiguilles ramassées dans le quartier Grottes-Gare.

Une légère baisse d'heures de travail pour les ateliers adaptés est constatée par rapport à 2017 et s'explique à la fois par l'absence d'une grande commande donnée par la FEGPA (10'000 boites boxes et mises sous pli), ainsi que par l'augmentation de la capacité d'accueil d'usagers par atelier bas seuil. L'activité du ramassage de seringues devenue une activité principalement planifiée selon les demandes et les appels du voisinage proche de la structure du Quai 9 (ex: police municipale, service des écoles et institutions pour l'enfance, habitants du quartier, l'UOG)

Seuil 2 – « Je travaille selon un planning hebdomadaire »

Activité hebdomadaire, sous forme d'aide à l'intendance et/ou aide administrative avec la possibilité d'intervenir sous forme de mise à disposition dans une association partenaire comme l'entreprise sociale de l'Orangerie, ou le Bateau Genève. L'encadrement est supervisé par un professionnel. Ce seuil permet la mobilisation de la personne dans une régularité, le renforcement des liens et la construction d'un projet personnalisé de réinsertion avec un professionnel.

En complément aux postes proposés à l'interne (intendance, ramassage de seringues), des mises à disposition dans des structures partenaires sont envisagées et donnent la possibilité à la personne de s'essayer dans un autre cadre (condition, horaire, projection, environnement de travail).

En 2018

- > 114 heures pour des mises à disposition auprès du Bateau Genève et de l'Orangerie
- > A concerné 7 usagers différents
- Nouvelle collaboration pour une mise à disposition avec le Bateau Genève

Seuil 3 – « Je travaille dans une autre structure partenaire selon un planning mensuel et à des fréquences plus élevées »

L'activité est mensuelle, sous forme de stage conclu via une convention tripartite entre l'entreprise d'accueil, le stagiaire et le Pôle. La gestion du stage au niveau du suivi et de l'administration revient au Pôle. Ce seuil permet à la personne de consolider voir aboutir à un projet de réinsertion (affiliation dans une autre institution/réseau). Nous avons convenu avec l'entreprise de l'Orangerie, la possibilité de faire un transfert de contrat de stage.

Nos entreprises d'accueil potentielles sont:

- > L'Orangerie, entreprise sociale
- > Le Bateau Genève
- > Genève Roule
- > Caddie Service

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 | PREMIÈRE LIGNE

En 2018

- > 344 heures pour un stage à GenèveRoule pour deux usagers avec pour l'un, un bilan de stage très satisfaisant et pour l'autre une rupture de contrat pour s'orienter dans les soins
- > Nouvelle place de stage avec Caddie Service et le retour d'une collaboration avec GenèveRoule.
- Officialisation partenariale avec le Bateau
 Genève pour la sélection de stagiaires dans le cadre de la gestion du café-restaurant-bar du Bateau.

Rapport individuel des participants

Une évaluation a été effectuée auprès de huit usagers en poste de travail. Il en ressort que l'inscription à ces ateliers est accessible et facile, une forte appréciation d'y travailler et des tâches adaptées à leurs capacités sauf pour un répondant qui a de la peine à se concentrer. Les usagers se sentent utiles, l'ambiance y est normalement agréable même si certains préféreraient travailler seuls plutôt qu'en groupe. Les horaires du matin sont davantage préférés, cela permet de ne pas penser à la consommation et d'entrevoir des perspectives, c'est-à-dire essentiellement se remettre dans un rythme, améliorer le moral, penser à reprendre un traitement, remettre le pied à l'étrier pour l'avenir. Seul un usager dit ne rien faire pour changer sa situation. Tous voudraient travailler davantage d'heures dans la semaine.

Démarchage

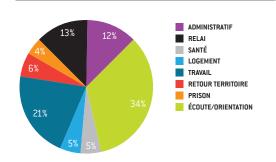
Le Pôle a bénéficié d'une mission PPE+ de 6 mois qui a permis de développer et de promouvoir des produits de ventes de badges personnalisés et autres services de conditionnement réalisés par nos usagers. Cette mission a eu pour effet de prospecter de nouveaux clients potentiels avec l'acquisition d'une vingtaine de nouvelles commandes, de définir une stratégie de vente, revoir la liste des prix et d'autres documents de communication servant à la promotion de ces activités. Ce temps consacré au démarchage souligne la nécessité de poursuivre, au-delà d'une période de 6 mois, cette tâche spécifique en vue de maintenir le flux des clients et le prospect de nouveaux. Il a été proposé d'impliquer deux usagères à la poursuite de cette activité. Ainsi, à la suite d'une petite formation interne, ces dernières ont recensé et contacté plus de 189 associations genevoises en vue de promouvoir la vente des badges personnalisés. Bien que peu de commandes aient abouti, leur mobilisation a été payante et très intéressante. Elles ont particulièrement apprécié de travailler dans un cadre proche du milieu ordinaire de l'emploi.

L'accompagnement social

En 2018, c'est plus de 60 usagers qui ont été pris en charge individuellement, soit 17 personnes de plus qu'en 2017. L'intervention du Pôle vise à favoriser pour la personne un accompagnement progressif vers un projet de réinsertion: notion de petit pas et

en collaboration avec quelques partenaires clés. Voici la répartition des thématiques abordées:

PROJETS D'INSERTION



Détail des thématiques de prises en charges

- Ecoute/orientation: création du lien avec la personne, phase de présentation et de recueil d'information sur la situation de la personne et de ses demandes, priorisation des préoccupations, soutien moral, définition de projet et/ou démarches (prise de contact avec CAAP Arve, l'AdN ou les abris hivernaux pour des mise à l'abri, le SPAD, etc.)
- > Travail: inscription pour des ateliers, mise à disposition et stages, préparation de dossier de candidature (CV + lettres de motivation), recherche de postes de travail, organisation d'ateliers pour remboursement de dettes ou financement de projets (acquisition d'un camion, récupération de chiens à la fourrière, acquisition de documents administratifs, etc.
- > Administratif: lettre de recours au tribunal, attestation de perte de carte d'identité, rendezvous OCP, démarche au service des automobiles, compréhension de courriers délaissés, échéancier de rendez-vous, rétablissement/accès aux droits communs
- Retour sur territoire: préparation et/ou encouragement au projet de retour sur territoire de droits éligibles, depuis l'association ou depuis la prison. L'activité couplée au projet de retour de territoire a permis de financer et concrétiser des départs (organisation, planification et financement du trajet)
- Soins: entrées en hospitalisation au service des urgences, initiations pour des démarches de soins généraux et de cures accompagnées ou relayées
- > Prison: préparation de projets pour retour sur territoire, demande de soutien moral, remise en lien avec des partenaires et famille, entretiens organisés au Service social de la prison de Champ-Dollon, séances au parloir, courriers
- > Relai: principalement autour du logement et relai privilégié avec l'accueil de nuit de l'AdN, mise en lien avec divers partenaires du réseau social, médical et de justice

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 | PREMIÈRE LIGNE

Afin de renforcer les accompagnements pour le public ayant droit français, une collaboration étroite avec l'APRETO a été mise en place, en mars 2018, financée par l'ARS (Agence régionale de santé) dans le but d'intervenir le plus précocement possible auprès de personnes usagères de drogues de nationalité française fréquentant le Quai 9 vers une prise en charge sanitaire et sociale en France. En 2018, ce sont plus de quarante personnes qui ont été prises en charge par la collaboratrice de l'APRETO au sein de l'association Première ligne.

Une collaboration étroite est ainsi menée avec les institutions suivantes:

Réseau sanitaire

le CAAP Arve (Consultation ambulatoire d'addictologie), l'UTHA (Unité d'hospitalisation du service d'addictologie), le Service des urgences des hôpitaux universitaires de Genève, l'infirmier spécialiste en toxicodépendance M. Thierry Musset, l'APRETO (CSAPA en ambulatoire) à Annemasse en France, ELSA (équipe de liaison et de soins en addictologie) à l'hôpital de Saint-Julien en France.

Réseau social

L'accueil de Nuit de l'Armée du Salut, les abris d'hébergement d'urgence hivernal de la ville de Genève, l'association la Virgule, l'Hospice Général, le Groupe sida Genève, le Service social et médical de la prison de Champ-Dollon et le service de probation et d'insertion, l'entracte (ARGOS), la Croix-Rouge de Genève (service d'aide au retour), Association Café Cornavin, Carrefour Rue, Centre Contact Suisse-Immigrés, Entracte d'ARGOS, l'EPER, Pro-Infirmis et d'autres.

Justice

Charbier Avocats SA (pour certains conseils juridiques)

Essentiellement couplée à la mobilisation de l'usager dans une activité du Pôle, la durée du suivi est variable selon les problématiques traitées qu'il s'agisse de la préparation à un retour sur le territoire, d'un projet d'insertion, de la sortie de prison, ou d'un projet thérapeutique, etc. Plus de 36% de nos bénéficiaires sont des personnes connues et suivies depuis une ou plusieurs années. Cela indique que le suivi individualisé prend plusieurs mois, voire années, qui permet d'activer et de réconcilier des liens sociaux positifs et décentrés d'une vie orientée autour de la drogue et empreinte de précarité.

Le Fonds d'aide à la réinsertion (FAR), alimenté par des dons, a été encore utilisé cette année pour dépanner financièrement les personnes en démarches avec le Pôle pour payer: des billets de transports, des documents administratifs, un retour au pays, un soutien en milieu carcéral et des hospitalisations. Plus de CHF 3 494.- ont été versés pour ces aides ponctuelles.

Illustration d'un parcours d'accompagnement Pôle Malaurie est une usagère du Quai 9 d'une trentaine d'année, mère célibataire, elle sollicite le Pôle en février 2018, à la suite d'une sortie de prison, pour trouver une solution de mise à l'abri, car elle vit dans la rue. En activité avec le Pôle, un partenariat de mise à l'abri s'organise avec l'Accueil de nuit de l'Armée du Salut.

Suivie médicalement par le CAAP Arve, et continuant à participer à nos ateliers, elle souhaite reprendre en main sa situation, notamment administrative. Le Pôle a pu la soutenir, entre autres, pour récupérer son acte de naissance à la Chaux-de-Fonds, afin de refaire sa carte d'identité perdue depuis plusieurs mois.

En juillet, sa situation sociale s'est améliorée, en termes de logement (hôtel financé par l'Hospice Général), de liens sociaux et familiaux. Le Pôle propose d'accentuer sa mobilisation aux ateliers, mais des problèmes de santé demeurent. À la suite d'une première hospitalisation en novembre, Malaurie souhaite s'activer davantage et entrevoit de réaliser un stage en entreprise. Décembre, elle commence un stage à Caddie Service, rémunéré par l'Hospice Général. Celui-ci s'interrompt à la demande de Malaurie qui a besoin à nouveau de s'occuper de sa santé, ce qui aboutit à une deuxième hospitalisation à la Clinique Belmont.

En janvier 2019, à sa sortie, Malaurie, réentourée institutionnellement et socialement, nous remercie de l'aide fournie, et souhaite prendre de la distance avec le milieu de la gare pour continuer de mener à bien ses projets.

Malaurie a bénéficié en 2018:

- > 134 heures d'ateliers, au cours desquels elle bénéficie d'échanges informels et d'informations
- > 19 heures d'entretiens individualisés (25 fois 45 minutes)
- > 1 heure de prise de contact (7 fois)
- 4 heures d'accompagnement réseau (2 fois)

Travail en réseau

Au-delà des prises en charges individuelles, une nouvelle forme de travail en réseau s'est mise en place dans le but de mutualiser et fédérer les expertises et constats autour de thématiques communes. La participation au STAMM, aux lunchs thématiques organisés par le CAPAS (Collectif d'Associations Pour l'Action Sociale), à la plateforme du CAPAS qui travaille notamment sur le projet d'une halte de nuit, la thématique de la domiciliation avec le Groupe sida Genève. Ces actions inter-institutionnelles se mettent en place et renforcent une perspective du travail social, qui audelà de la problématique du produit, s'intéresse à la place qu'occupe la personne dans son environnement social et les ressources qui peuvent être mobilisables en vue de modifier une situation fragilisée.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 | PREMIÈRE LIGNE 3

- > 1er lunch thématique CAPAS qui s'est tenu le 19 juin 2018 sur le thème de la « Migration, santé et précarité »¹². Le Pôle a participé, avec d'autres associations, à la mise en place de ce lunch en mettant en lumière des cas concrets rencontrés au quotidien sur la thématique d'accès au droit.
- > Intégration à la plateforme CAPAS qui regroupe onze associations genevoises¹³ qui défendent trois prestations identifiées comme prioritaires:
 - Une halte de Nuit itinérante ouverte 365 jours/an
 - Un hébergement d'urgence dédié aux familles avec mineur(s) ouvert toute l'année et hors sol
 - La distribution de repas 365 jours/an et 7/7 jours.

Ces axes ont été présentés et argumentés auprès des autorités de la ville et du canton de Genève, le 9 octobre 2018, dans le but d'alerter et obtenir des garanties financières sur ces projets.

En plus de la participation à la plateforme, Première ligne a participé au sous-groupe de travail concernant la halte de Nuit et à la construction de ce projet. Cet axe concerne directement les besoins des usagers. En effet, chaque année, le Quai 9 fait face au besoin de mise à l'abri des usagers et les relais en termes d'hébergement d'urgence sont limités. Au Pôle nous recensons plus de 40% de personnes sans hébergement. Nos partenariats avec l'accueil de nuit de l'Armée du Salut, sous condition de place, nous permettent parfois d'abriter une personne sous projet de réinsertion, en parallèle des abris PC hivernaux. Le projet expérimental de la halte de Nuit mené par l'Armée du Salut a démontré une réelle alternative. Pour les personnes les plus fragilisées, la halte de Nuit offrirait un lieu de répit dans un rythme de vie effréné autour de la consommation du produit et de la rue. Un lieu hors sol diminuerait les angoisses, le cadre horaire plus flexible permettrait des allers et venues.

Des usagers ont témoigné un intérêt pour une halte de Nuit, même s'ils n'en ont jamais entendu parler. Ils viendraient pour dormir, se poser avec le chien en l'absence d'autres solutions plus pérennes. Les usagers à la rue se sont montrés très intéressés par le projet.

- > Groupe de travail inter-associatif autour de la thématique de la domiciliation en cours
- > STAMM: collectif de structures qui interviennent auprès des publics précaires à Genève. Il apporte une vision globale des problématiques liées à la précarité, mais aussi, de repérer des ressources

extérieures à Première ligne susceptibles d'améliorer la situation de nos bénéficiaires. Il s'agit de quatre rencontres annuelles de ce réseau.

Perspectives 2019 du Pôle

A ce stade, le maintien du programme du Pôle ne peut avoir lieu qu'avec un soutien financier complémentaire à l'enveloppe globale dédiée à l'association Première ligne, faute de quoi la poursuite en l'état du programme existant pourrait être remis en question, ce qui aurait pour conséquence directe de réduire drastiquement les objectifs attendus en faveur d'une réelle insertion sociale pour ce public particulier.

Le Pôle envisage d'ouvrir ses prestations à un public élargi du Quai 9 en travaillant avec d'autres usagers qui ne fréquentent pas le lieu mais qui sont suivis par d'autres partenaires du champ de l'addiction tels que le CAAP Arve et/ou des CAS de l'Hospice Général. Cela permettrait, par exemple, de faire profiter de places de stage à de jeunes adultes en difficulté qui sont au filet de l'aide sociale, sans formation achevée et consommateurs de drogues, de leur donner un appui nécessaire dans leurs démarches d'accès aux droits, de les soutenir de concert avec les institutions, dans leurs démarches de réinsertion.

Des perspectives se déclinent comme suit:

- > Poursuivre les prises en charge individualisées déjà existantes en lien étroit avec les activités adaptées pour encourager le maintien des liens sociaux, limiter les situations d'exclusion, et favoriser des liens d'appartenance qui sortent du milieu circonscrit de la drogue et de la rue. Apporter un renfort en ressources humaines pour développer notamment les accompagnements sociaux.
- Pérenniser des pratiques professionnelles complémentaires, en matière de Réduction des Risques, aux nouveaux enjeux identifiés à caractère social, visant une meilleure gestion des problématiques relatives à l'usage de drogues.
- > Encourager le développement d'un travail en réseau centré sur la prise en charge de situations des usagers pour une mutualisation des moyens en regard d'une transversalité des problématiques inter-institutionnelles.
- Contribuer à faire valoir et connaître notre champ d'intervention et de compétences, en participant aux plateformes de travail en réseau (CAPAS, GREA, HETS, etc.), aux diverses formations (voisinage, cours de sensibilisation police, pénitencier, concierge, étudiants HETS, etc.), conférences (nationales et internationales).

pole@premiereligne.ch www.premiereligne.ch

 $^{12 \}quad \text{Lien: http://www.capas-ge.ch/new/content/retour-sur-le-lunch-th\%C3\%A9matique-migration-sant\%C3\%A9-et-pr\%C3\%A9carit\%C3\%A9} \\ 12 \quad \text{Lien: http://www.capas-ge.ch/new/content/retour-sur-le-lunch-th\%C3\%A9matique-migration-sant\%C3\%A9-et-pr\%C3\%A9carit\%C3\%A9 \\ 12 \quad \text{Lien: http://www.capas-ge.ch/new/content/retour-sur-le-lunch-th\%C3\%A9matique-migration-sant\%C3\%A9-et-pr\%C3\%A9carit\%C3\%A9 \\ 12 \quad \text{Lien: http://www.capas-ge.ch/new/content/retour-sur-le-lunch-th\%C3\%A9matique-migration-sant\%C3\%A9-et-pr\%C3\%A9carit\%C3\%A9 \\ 13 \quad \text{Lien: http://www.capas-ge.ch/new/content/retour-sur-le-lunch-th\%C3\%A9matique-migration-sant\%C3\%A9-et-pr\%C3\%A9carit\%C3\%A9 \\ 14 \quad \text{Lien: http://www.capas-ge.ch/new/content/retour-sur-le-lunch-th\%C3\%A9matique-migration-sant\%C3\%A9-et-pr\%C3\%A9-et-p$

¹³ Les associations sont: l'Armée du Salut accueil de Nuit, Caritas Genève, le Centre social protestant, la Croix-Rouge genevoise, le C.A.R.E., l'espace solidaire Pâquis, la Virgule, la Roseraie

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 | PREMIÈRE LIGNE

PERSPECTIVES 2019 ET CONCLUSION

Le rapport d'activités travaillé au début de l'année 2019 sur l'ensemble des actions menées en 2018 est le fruit du travail de nombreux collaborateurs présents sur chacun des dispositifs existants. Il met en avant tout le bien-fondé de la structure Première ligne, la richesse de sa diversité, l'importance du travail existant et pointe quelques chantiers à venir.

Les mots « transition », « changement », « succession », ont été alternativement utilisés dans ce rapport en cette période qui aura sans doute participé à donner de l'incertitude quant à l'avenir. Bien évidemment un changement de direction entraine de fait des modifications quant à la manière de travailler, de conduire les projets, d'accompagner une équipe et d'appréhender les enjeux des années à venir à l'aube ou presque du prochain plan quadriennal.

Au sein de Première ligne, il existe un socle solide de collaborateurs, renforcé de manière régulière par d'autres nouveaux arrivants, partageant des valeurs communes et des compétences complémentaires qu'ils mettent au service des consommateurs de drogue fréquentant la structure. Des valeurs essentielles empreintes d'humanisme, de respect, d'humilité et de bienveillance véhiculées par ces femmes et ces hommes pour défendre l'égalité des droits auprès des usagers de drogues encore trop souvent stigmatisés quant à leurs conduites toujours ou presque qualifiées comme déviantes.

On n'arrive pas à Première ligne uniquement parce que l'on est séduit par la couleur du bâtiment, de la même manière que l'on ne quitte pas la structure sans avoir au fond de soi une pointe de regret, un brin de nostalgie. Les projets menés jusqu'alors l'ont été parce que les personnes en place y ont mis de l'énergie, du temps et de la pugnacité. Certains sont partis (beaucoup cette année 2018) vers d'autres horizons et nous voulions les remercier pour leur engagement sans faille et leur souhaiter bonne route vers les nouveaux projets qui sont les leurs, à présent.

Il est vrai qu'il y a des chantiers en friche qu'il est important de concrétiser dans les années qui vont suivre. Il y a aussi ceux qui sont déjà existants et qu'il semble primordial de poursuivre et de compléter toujours au regard des besoins du public. Si les préoccupations d'ordre sanitaires sont partiellement réglées, en comparaison de la situation dans les années quatre-vingt-dix, elles demandent cependant de ne pas baisser la garde et de rester vigilant.

Au-delà de la salle de consommation qui ne fait plus débat ni en Suisse ni dans le canton de Genève, il y a une nécessité à s'attarder sur ce que nous montrent à voir les consommateurs, particulièrement désinsérés et en marge de tout dispositif de soins ou d'accès à une vie qui soit plus digne.

L'insertion sociale doit être appréhendée à sa juste mesure et doit faire l'objet d'une attention particulière et adaptée pour chacune et chacun avec comme objectif d'accompagner au mieux les personnes vers un chemin qui ne réduise pas l'usager à sa consommation, mais qui lui laisse entrevoir que cette consommation peut avoir une place autre dans son quotidien. C'est le travail que doit mener à présent le dispositif du Pôle en lien avec l'équipe du Quai 9. C'est un enjeu majeur pour notre association qui doit à présent s'attarder sur la situation sociale des personnes et imaginer comment les accompagner au mieux.

Les politiques de santé publique se doivent aujourd'hui d'intégrer la question des consommations dans un contexte différent qu'il y a quinze ou vingt ans en tenant compte de certaines thématiques comme la précarité, l'isolement, l'absence de logement et la migration. Problématiques qui, désormais, occupent pleinement le quotidien des usagers et préoccupent l'ensemble de l'équipe de l'association. La problématique du logement, associée aux situations administratives parfois inextricables dans un contexte de lois qui se complexifie et qui se durcit notamment pour les grands exclus de notre société doivent nous amener à réfléchir collectivement à de nouvelles formes d'intervention.

A l'heure où ce rapport d'activités est écrit, la fermeture des abri PC sur Genève retient notre attention alors qu'un nombre de plus en plus croissant de personnes n'a pas d'abri et que parmi elles, une partie non négligeable concerne le public qui fréquente Quai 9. La question que nous devons aborder avant d'imaginer quoi que ce soit, doit être celle de l'obtention d'un logement, d'un endroit où se poser, où être en sécurité. Une condition sine qua non pour parvenir à avancer vers ce processus d'insertion et de lui donner des garanties de réussite. Au-delà de la question d'un logement pour tous, Quai 9 va revoir son organisation interne de manière à se donner les moyens de répondre aux besoins exprimés par les consommateurs, au-delà de la question liée à la consommation

D'autres chantiers sont en devenir quant aux interventions de Première ligne en milieu festif et au développement du dispositif Nuit blanche? Cela passera sans nul doute par de nouvelles prestations telles qu'une permanence d'accueil

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 I PREMIÈRE LIGNE

et d'information ainsi qu'un service d'analyse de substances psychoactives. Si le projet Drug Checking, qui verra le jour en 2019, est en travail depuis de longues années et voit enfin l'aboutissement de tout l'investissement, celui de la Permanence d'accueil est plus récent. Tous deux sont des projets qui viennent renforcer les actions Nuit blanche? déjà en place de manière à répondre toujours davantage aux attentes des consommateurs de substances qui fréquentent les scènes festives.

L'année 2019 sera également une année bien dense, avec la préparation du futur Contrat de prestations (2021-2024) qui se doit d'être anticipée si nous voulons que soient entendues les nombreuses nécessités qui émergent de l'usage de drogues, de ses pratiques diverses et variées et que nous avons exposées tout au long de ce rapport.

Pensez à visiter notre site et notre page Facebook www.premiereligne.ch www.facebook.com/associationpremiereligne

REMERCIEMENTS

Nos chaleureux remerciements aux nombreux partenaires étatiques et privés qui ont continué à nous soutenir

- > L'Etat de Genève
 - Le Département de la santé et de l'emploi (DSE), la Direction générale de la santé et ses représentants
 - Le Département de la cohésion sociale, la Direction générale de l'action sociale et ses représentants
- > La Ville de Genève, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, le Département des constructions et de l'aménagement, le Département des finances et du logement, ses représentants et services
- > La Commission consultative en matière d'addictions, Mme Ruth Dreifuss, la présidente, et les membres
- > Le Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie (DSE)
- > Les membres du Comité de pilotage du Quai 9
- > Une Fondation privée
- > Le Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS)
- > Securitas SA, la direction et les agents de sécurité délégués
- L'ensemble des personnes usagères de drogues qui se sont impliquées dans des activités de travail ponctuelles ou régulières
- > Les remplaçants et remplaçantes du Quai 9
- > Les membres de l'association et les donateurs
- > Les communes
- > Les vacataires médecins intervenant pour la consultation médicale: Dr David Schrumpf, Dr Thierry Favrod-Coune ainsi que la Drsse Barbara Broers (Unité Dépendance, Département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences) ainsi que les HUG pour la mise à disposition de médecins
- > Le Dr Mathieu Rougemont, les médecins remplaçants et la Drsse Barbara Broers
- > Les institutions sociales et sanitaires partenaires Argos, le Service d'addictologie du CAAP Arve (HUG), l'Apreto d'Annemasse, l'UMUS, le CAMSCO, le Centre Santé Migrants
- L'association Apreto, Stéphane Akoka, Pascaline Comte-Dizier, Alexandre Jousserand et Hélène Mangel
- > L'Université ouvrière de Genève (UOG), Christophe Guillaume son directeur, et l'ensemble du personnel
- > La police genevoise et ses représentants, Major Luc Broch, Yvana Boccadamo, Nicolas Grillet, le Poste de Cornavin, Richard Boldrini, Frédéric Boll, le poste municipal des Grottes et la police genevoise
- > L'équipe du Service des Urgences (HUG) ainsi que Josette Simon, Adolfo Villar et Thierry Musset

- PharmaGenève et l'Ecole des assistants-es socioéducatifs-ves
- > Le Service social Inter-Entreprise SSIE
- > Les superviseurs Jean-Dominique Michel, Gabriel Delaunoy et Antoinette Patacca
- > Le Collectif CAPAS, la plate-forme STAMM, Quartier Contact, l'ensemble des professionnels du GREA ainsi que toutes les institutions du réseau sociosanitaire genevois, romand, national et de France voisine
- > Le Groupe sida Genève ainsi que les autres partenaires de l'enveloppe VIH-sida, l'association « Boulevards », Dialogai et PVA Genève
- > Les écoles professionnelles en travail social (Hets Genève) et en soins infirmiers (HEdS)pour les collaborations dans le cadre des formations données par Première ligne et la formation des urgentistes (HUG)
- > La Maison d'éditions La Baconnière et sa directrice Laurence Gudin
- > La Boulangerie des Grottes
- > Nos fournisseurs et l'association Partage
- > Laurent Wicht, Jérôme Mabillard et Laure Scalambrin du Centre de recherche sociale de la Haute école de travail social de Genève et Joëlle Libois, la directrice
- > La Direction générale de l'office cantonal de la détention et ses représentants de la formation
- > Infologo et Robert Hatt pour leur support informatique, Emmanuel Ducret pour la mise à jour des sites
- > Alexandre Bergerioux, graphiste
- > La cellule d'intervention psychologique (AGPP police)
- > Jacqueline Reverdin pour la formation à la réanimation
- > Steeve Ray, architecte
- > Sabrine Elias pour la mise en page du présent rapport d'activités

avec le soutien de :



Remerciements de l'Action Nuit blanche?

- > Le Département de l'Emploi, des affaires Sociales et de la Santé
- > Le Département de la Cohésion sociale et de la Solidarité et le Service de la Jeunesse
- > Le groupe de soutien Nuit Blanche? composé des représentants de Carrefour addictionS, du Service de la Jeunesse (Ville de Genève), de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, du Groupe sida Genève, du Service d'addictologie (HUG), du Service de santé de l'enfance et de la Jeunesse (DIP), du Grand Conseil de la Nuit, du Label We Can Dance It, ainsi que les autres partenaires de Nuit Blanche? sur le Canton de Genève.
- > Le réseau de partenaires romand et national : la plateforme Nightlife du GREA, le groupe d'expert Safer Nightlife Suisse d'Infodrog et ses divers groupes de travail, le collectif Safer Dance Swiss.
- > Les organisateurs d'événements : Le festival Antigel, l'agence Headfun et le festival Electron, le Mapping festival, le festival de la Bâtie, le Shankra festival, la fête de la Musique, le Service des relations extérieures de la Ville de Genève, 360 fever, le Z00, la Gravière, le Motel Campo, Weetamix, Audio Club, la Galva, le Village du soir, le Bateau Genève.
- > Et plus spécifiquement pour le projet Drug Checking: Le Conseil d'Etat genevois, la Commission Consultative en Matière d'Addictions, le Service d'addictologie des HUG, le laboratoire du CURML le laboratoire du Pharmacien cantonal de Berne, le Service des transports des HUG, le bureau d'études Evaluanda, le groupe d'expert du Service d'analyse de substances psychoactives.

Remerciements du Pôle

- > A tous nos bénéficiaires du Pôle qui se sont mobilisés pour améliorer leur situation de vie précaire, à leur courage à mener leurs démarches de réinsertion et aux échanges riches et touchants de leur parcours de vie
- > Le Dr David Schrumpf (Unité Dépendances-SMPR) pour les relais médicaux réalisés depuis les permanences effectuées au Quai 9
- > L'association de l'Orangerie, pour la continuité du partenariat pour les stages de réinsertion. La Mamajah et l'association Point Chaud pour avoir accueilli quelques stagiaires
- > La Consultation du CAAP Arve (service d'addictologie-HUG), la prison de Champ-Dollon, et le service des urgences pour les commandes de boîtes flash, la FEGPA-Carrefour prévention pour le conditionnement de boites boxes et de mise sous pli, le GREA, TSHM de la FASE, la Fondation ABS, Café Cornavin, le Bateau Genève, le CPV, Nature en Vrac et d'autres personnes privées pour la confection de badges personnalisés
- L'ensemble de nos partenaires du réseau pour nos suivis : le Service social de la prison de Champ-Dollon, l'Hospice Général, SOS Femmes, Entracte d'Argos, La Croix Rouge, le Bateau Genève, l'accueil de Nuit de l'Armée du Salut, le Club social rive droite et les abris PC, la Virgule, l'APRETO, l'UTHA (unités d'hospitalisation du service d'addictologie des HUG), ELSA (équipe de liaison et des soins en addictologie, hôpital de St-Julien), l'APRETO, l'hôtel Première classe d'Annemasse, Ville-La-Grand, les équipes au CAAP Arve (consultation ambulatoire d'addictologie des HUG)
- L'équipe du STAMM, collectif des structures qui interviennent auprès des publics précaires à Genève
- > Les amis et familles qui entourent nos bénéficiaires dans leurs projets de réinsertion
- > Les donations anonymes



A. GAUTIER SOCIETE FIDUCIAIRE S.A.

9, route des Jeunes 1227 Les Acacias Tél.: +41 (0)22 310 28 71 Fax: +41 (0)22 310 28 72 E-mail: info@agfiduciaire.ch

Association Première Ligne, Genève

Exercice 2018



Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale ordinaire des membres de

L'Association Première Ligne, Genève

Mesdames, Messieurs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels cijoints de l'Association Première Ligne, constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, du tableau de variation des capitaux propres, et de l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 répondent aux exigences légales (CC, CO, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques), aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC, plus particulièrement la RPC 21.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA

Antoine Gautier
Expert-comptable diplôm

Agrément No 100651

Genève, le 18 avril 2019 AG/sk - 100188ROR - 5 ex.

Annexes: - comptes annuels (bilan total CHF 519'212.94 compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital, annexes)

COMPTE D'EXPLOITATION DU 01.01.18 AU 31.12.18	BUDGET2018	2018	2017
PRODUITS Etat de Genève Dons et cotisations Produits affectés Autres produits	2'684'515	2'794'186.85	2'727'670.85
	2'545'990	2'575'990.00	2'514'170.00
	2'700	51'689.70	2'470.00
	-	21'746.00	137'800.00
	135'825	144'761.15	73'230.85
CHARGES COÛTS Charges de personnel Activités Quai 9 Activités Pôle Activités NB? : Drug Checking	-2'549'495 -2'108'495 -441'000 -	-2'542'209.10 -2'084'777.65 -454'976.55 -2'454.90	-2'480'558.49 -2'051'474.98 -395'892.96 -977.65 -32'212.90
CHARGES ADMINISTRATIVES Coûts des locaux Charges véhicules Communication & visibilité Frais généraux Honoraires fiduciaire Assurances	-132'020	-187'969.36	-167'801.18
	-57'516	-89'408.86	-70'921.92
	-1'500	-8'795.25	-12'550.93
	-19'004	-25'838.10	-28'027.00
	-36'000	-44'756.30	-38'071.98
	-12'000	-12'924.00	-12'000.00
	-6'000	-6'246.85	-6'229.35
RESULTAT D'EXPLOITATION Résultat financier Résultat exceptionnel Variation du capital des fonds Attribution de fonds affectés Utilisation de fonds affectés	3'000 -3'000	64'008.39 -586.38 8'192.64 6'640.66 -21'746.00 28'386.66	79'311.18 -497.54 6'372.45 13'561.30 -137'800.00 151'361.30
RESULTAT AVANT REPARTITION Part subvention de l'entité Part subvention Etat RESULTAT APRES REPARTITION	-	78'255.31	98'747.39
	25%	-18'036.10	-24'686.85
	75%	-60'219.21	-74'060.54

BILAN COMPARATIF AU 31.12.2018	2018	2017
ACTIFS	519'212.94	457'532.31
ACTIFS CIRCULANTS	426'607.05	352'334.60
<u>Liquidités</u>	348'564.85	212'263.60
Créances résultant de prestations	9'721.95	3'230.55
Autres créances à court terme	3'370.90	24'642.55
Stock matériel	6'668.55	5'916.65
Actifs de régularisation	58'280.80	106'281.25
ACTIFS IMMOBILISES	92'605.89	105'197.71
Immobilisations financières	2'595.25	2'595.00
Immobilisations corporelles	23'547.23	16'655.84
Immobilisations corporelles affectés	66'463.41	85'946.87
PASSIFS	519'212.94	457'532.31
CAPITAUX ETRANGERS C.T.	122'540.35	72'660.32
<u>Dettes résultant de prestations</u>	6'974.85	-
Autres dettes à court terme	26'811.80	9'859.05
Comptes de régularisation	88'753.70	62'801.27
CAPITAUX ETRANGERS L.T.	136'211.75	74'060.54
Subvention non dépensées à restituter à l'Etat	136'211.75	74'060.54
FONDS AFFECTES	187'115.75	253'570.46
<u>Fonds lié au Pôle</u>	4'878.45	7'503.90
Nuit blanche?	4'210.77	45'146.57
Formation réanimation	3'835.60	3'835.60
<u>Loterie Romande</u>	43'515.12	58'904.14
Fondation Meyrinoise du Casino	14'557.08	21'126.72
Fondation privée	12'897.70	19'325.70
Fonds affectés service d'analyse DC	101'660.13	80'252.83
Fonds affectés étude Quai 9	1'560.90	17'475.00
FONDS PROPRES	73'345.09	57'240.99
Réserve issue des résultats antérieurs a 2013/2016	-10'357.85	6'706.24
Fonds de développement projet	42'911.99	42'911.99
Part de subvention non dépensée cumulée	22'754.85	-17'064.09
Part de subvention non dépensée de l'exercice	18'036.10	24'686.85

IMPRESSUM



Contact Association Première ligne 6, rue de la Pépinière 1201 Genève

Direction & Administration, le Quai 9 et le Pôle 6, rue de la Pépinière, 1201 Genève T +41[0]22 748 28 78 F +41 [0]22 748 28 79 info@premiereligne.ch www.premiereligne.ch www.facebook.com/associationpremiereligne Compte bancaire : BCG - K 3279.09.0 - cb 788

Nuit blanche?

Local 6, rue Jean-Jacques de Seillon 6, 1201 Genève T +41[0]22 733 70 50 contact@nuit-blanche.ch www.nuit-blanche.ch https://www.facebook.com/actionnuitblanche https://www.instagram.com/action_nuit_blanche/

Pour le présent rapport d'activités

Rédaction

Serge Longère, directeur Martine Baudin, ex-directrice Thomas Grémaud, président du comité Roxane Morger-Mégevand, coordinatrice Nuit blanche? Marie-Claire Gamma, coordinatrice Pôle de réinsertion sociale Loic Stephan, conseiller en insertion Pascaline Comte Dizier, Apreto Gloria Jimenez Théraulaz, secrétaire sociale Valentine Naef, Tamara Chkheidze, Tiziana lannace, Didier Mathis, Jean-Louis Nicou, collaborateurs socio-sanitaires Nicolas Pontinelli, coordination technique Quai 9 ad interim depuis décembre 2018 Garance Zarn, chargée de projets

Graphisme

Sabrine Elias